

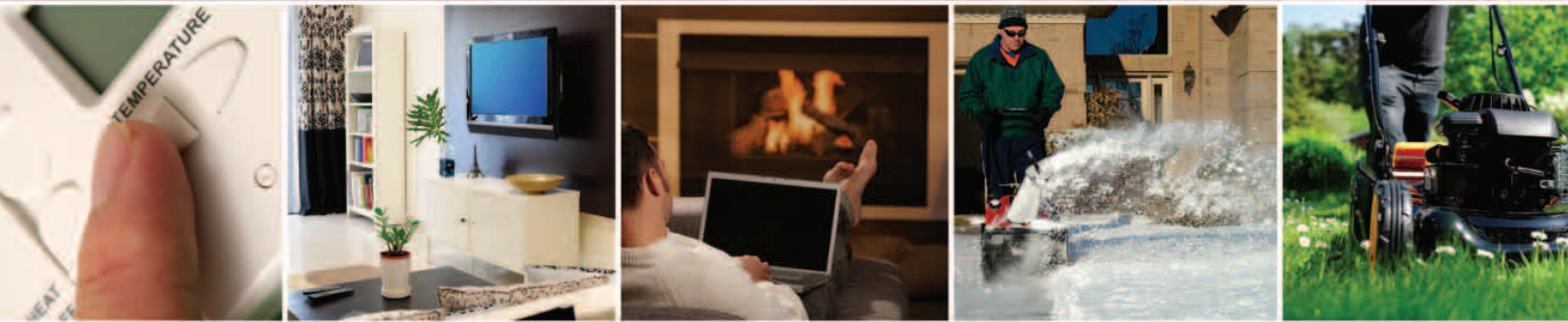


Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

ecoENERGY
an ecoACTION initiative

Utilisation de l'énergie à l'intérieur et à l'extérieur du logement



*Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie
par les ménages – Rapport complémentaire*

Canada

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce document ou de toute autre publication gratuite sur l'efficacité énergétique, veuillez communiquer avec :

Publications Éconergie
Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada
a/s de Communications St-Joseph
Service de traitement des commandes
1165, rue Kenaston
Case postale 9809, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 6S1

Téléphone : 1-800-387-2000 (numéro sans frais)
Télécopieur : 613-740-3114
ATME : 613-996-4397 (appareil de télécommunication pour malentendants)

N° de cat. M144-120/4-2007 (Imprimé)
ISBN 978-1-100-53570-8

N° de cat. M144-120/4-2007F-PDF (En ligne)
ISBN 978-1-100-97717-1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2011

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

Nous vous prions :

- de faire preuve de diligence, afin d'assurer l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et celui de l'organisme d'origine;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada, et que la reproduction n'a pas été faite en affiliation avec le gouvernement du Canada ni avec son aval.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans l'autorisation écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à l'adresse droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada
Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route



Paper recyclé

Avant-propos

En 2007, Statistique Canada a réalisé l'*Enquête sur l'utilisation de l'énergie par les ménages* (EUEM 2007) au nom de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles Canada (RNCan). Cette enquête a permis de recueillir des données détaillées sur les habitudes de consommation des ménages au Canada.

L'OEE réalise des enquêtes périodiques dans un effort continu en vue d'évaluer les caractéristiques changeantes de la consommation d'énergie par les ménages dans l'ensemble du Canada. L'EUEM 2007 est la quatrième enquête sur l'utilisation de l'énergie par les ménages, après celles de 1993, 1997 et 2003.

Ces enquêtes aident l'OEE à remplir son mandat, qui consiste à fournir des analyses d'orientation et des conseils au sujet de l'utilisation efficace de l'énergie et l'emploi d'énergies et de carburants de remplacement, et à élaborer des programmes à l'appui.

En plus de traiter de la matière visée lors des précédentes enquêtes sur l'utilisation de l'énergie par les ménages, comme les facteurs de l'utilisation de l'énergie à l'intérieur du logement, l'EUEM 2007 pour la première fois a recueilli des renseignements sur l'utilisation de l'énergie par les ménages à l'extérieur du logement.

L'enquête a porté plus précisément sur les points suivants :

- À l'intérieur du logement :
 - les caractéristiques du logement;
 - le nombre et l'utilisation des appareils électroménagers, des appareils électroniques et autres produits consommateurs d'énergie;
 - les caractéristiques sur le plan de l'efficacité énergétique;
 - la consommation d'énergie.

- À l'extérieur du logement :
 - les moyens de transport;
 - les caractéristiques et l'utilisation des véhicules automobiles;
 - les caractéristiques du matériel d'extérieur;
 - l'utilisation de véhicules récréatifs et leurs caractéristiques;
 - les effets, sur les comportements, des avis sur la qualité de l'air.

Ce rapport complémentaire a deux objectifs. Le premier est de poursuivre l'analyse des données de l'EUEM 2007 sur l'utilisation de l'énergie à l'intérieur du logement, initialement présentée dans l'*Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport sommaire*. Un rapport plus détaillé sur la question, *Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport statistique détaillé*, est aussi disponible.

Le deuxième objectif de ce rapport complémentaire est de fournir une première analyse des données de l'EUEM 2007 sur l'utilisation de l'énergie à l'extérieur du logement.

Les résultats de l'enquête permettront à RNCan de développer et de mettre au point ses programmes visant à aider les Canadiens à accroître leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ce rapport a été préparé par Glen Ewaschuk de la Division de l'élaboration de la politique et de l'analyse de l'OEE. Andrew C. Kormylo a assuré la direction du projet.

Pour de plus amples renseignements sur cette enquête et sur les sujets qui sont abordés ici, communiquez avec :

L'Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 18^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Courriel : euc.cec@rncan.gc.ca
Site Web : oee.rncan.gc.ca



Enquêtes et publications de l'Office de l'efficacité énergétique

La Base de données nationale sur la consommation d'énergie (BNCE) de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) a pour but d'élaborer à l'échelle nationale une base d'information fiable sur la consommation d'énergie dans tous les secteurs. Une vaste gamme de travaux d'élaboration et d'analyse de données ont été réalisés dans le cadre de la BNCE. Ces renseignements sont disponibles grâce à de nombreuses publications imprimées ou publiées en ligne, offertes gratuitement.

Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport statistique détaillé

Ce rapport statistique détaillé présente les données recueillies dans le cadre de l'EUEM 2007 sous la forme d'un aperçu général de l'utilisation de l'énergie par les ménages au Canada à l'intérieur du logement.

Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport sommaire

Ce rapport sommaire présente une analyse des données de l'EUEM 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages à l'intérieur du logement.

Consommation d'énergie des gros appareils ménagers expédiés au Canada – Tendances pour 1990 à 2008

Ce rapport sommaire présente l'évolution de la consommation d'énergie et de la répartition des expéditions des gros appareils ménagers au pays de 1990 à 2008, soit les réfrigérateurs, les congélateurs, les lave-vaisselle, les cuisinières électriques, les laveuses et les sècheuses électriques. Les données ont été recueillies en coopération avec l'Association canadienne des fabricants de gros appareils ménagers. Ce rapport présente également des données sur les tendances relatives aux expéditions des gros appareils homologués ENERGY STAR®.

Enquête sur les véhicules au Canada (EVC) – Rapport d'étape 2008

Ce rapport fait état de la consommation d'énergie du parc de véhicules routiers du Canada, composé de véhicules légers et de camions moyens et lourds. On y examine les principales caractéristiques des véhicules au Canada, ainsi que l'âge du parc de véhicules, le nombre de véhicules-kilomètres enregistrés et la consommation de carburant.

Guide de données sur la consommation d'énergie, 1990-2008

Ce guide présente des données sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre au Canada, ainsi que des renseignements sur les principales activités et les indicateurs pertinents qui influent sur la consommation d'énergie. Ces données servent de base aux analyses effectuées à l'OEE. Ce guide vise principalement les secteurs industriel, résidentiel, commercial et institutionnel, ainsi que les transports et la production d'électricité.

Évolution de l'efficacité énergétique au Canada, 1990-2008

Ce rapport donne une vue d'ensemble de la consommation d'énergie secondaire et des émissions de GES en résultant au Canada. En plus de fournir de l'information détaillée sur l'intensité et l'efficacité énergétiques en 2008, on examine les tendances de 1990 à 2008. Cette analyse repose sur les données tirées de *Guide de données sur la consommation d'énergie*.

Enquête sur la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel, 2008

L'objectif premier de cette enquête était de recueillir des données sur la consommation d'énergie et sur l'intensité énergétique des établissements commerciaux et institutionnels du Canada. Ces données permettent de mieux comprendre les différents aspects de la consommation d'énergie dans ce secteur.

Enquête sur la consommation industrielle d'énergie – Rapport sommaire sur la consommation d'énergie dans le secteur manufacturier canadien, de 1995 à 2009

Cette enquête et le rapport sommaire portent sur la consommation d'énergie dans le secteur manufacturier canadien et présentent des résultats qui démontrent de quelle façon et à quelles fins l'énergie y est utilisée. On y traite de la consommation d'énergie par type de carburant dans quatre sous-secteurs : première transformation des métaux et fabrication du papier, de produits du pétrole et du charbon, et de produits chimiques.

Publications et renseignements

Pour obtenir des exemplaires gratuits de ces publications ou de plus amples renseignements à leur sujet ou au sujet d'autres publications, visitez le site Web de la BNCE à l'adresse oee.rncan.gc.ca/statistiques ou communiquez avec nous :

Base de données nationale
sur la consommation d'énergie
580, rue Booth, 18^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Courriel : euc.cec@nrca-rncan.gc.ca

Table des matières

Sommaire	vii
Introduction	1
Logement et ménage.....	1
L'utilisation de l'énergie à l'intérieur par rapport à l'extérieur du logement.....	1
Documentation afférente	2
Utilisation de l'énergie dans le logement	3
Consommation d'énergie.....	3
Efficacité d'un générateur d'air chaud au gaz naturel	3
Âge de la majorité des fenêtres	4
Facteurs additionnels	5
Température du logement.....	7
L'hiver	7
L'été	8
Éclairage.....	11
Commandes d'éclairage	11
Produits électroniques de consommation.....	13
Taux de pénétration	13
Caractéristiques changeantes	13
Consommation d'énergie en mode veille	15
Laveuses et sècheuses	19
Laveuses	19
Sècheuses	21
Foyers	23
Foyers au gaz.....	23
Foyers au bois	24
Foyers électriques	24
Utilisation de l'énergie à l'extérieur du logement	27
Moyens de transport	27
Véhicules automobiles.....	29
Nombre de véhicules par ménage	29
Type de véhicule	30
Année modèle.....	30
Type de moteur.....	31
Distance parcourue	31
Importance du rendement du carburant dans la décision d'achat.....	32
Carburants de remplacement	33
Matériel d'extérieur	35
Tondeuses à gazon	35
Taille-bordures.....	37
Souffleuses à feuilles.....	39
Scies à chaîne.....	41
Souffleuses à neige	43

Véhicules récréatifs	45
Taux de pénétration	45
Consommation de carburant	45
Avis sur la qualité de l'air	47
Connaissance des avis sur la qualité de l'air au sein du public	47
Modification des comportements ou des activités	47
Annexe A. Glossaire	49
Annexe B. Questionnaires	53
Utilisation de l'énergie à l'intérieur du logement	53
Utilisation de l'énergie à l'extérieur du logement	53



À l'intérieur du logement

- La consommation d'énergie des ménages à l'intérieur du logement dépend de l'interaction de plusieurs facteurs qui sont difficiles à isoler et à étudier individuellement. Cependant, les résultats de l'EUEM 2007 indiquent que l'efficacité du système de chauffage principal et l'âge de la plupart des fenêtres influent sensiblement sur la consommation d'énergie.
- L'hiver, les ménages qui utilisaient un thermostat programmable avaient tendance à maintenir la température de leur logement plus élevée lorsqu'ils étaient à la maison et réveillés, et plus basse pour dormir comparativement aux autres ménages munis d'un thermostat.
- Plus de la moitié des ménages avaient au moins une ampoule reliée à un gradateur. Ce type de commande d'éclairage permet d'économiser l'énergie et de prolonger la durée de vie de l'ampoule.
- L'utilisation de produits électroniques de consommation par les ménages a augmenté et, par conséquent, la consommation d'électricité de ces appareils en mode veille a aussi augmenté.
- En 2007, plus de ménages ont utilisé l'eau froide pour leur laveuse que lors des années précédentes.
- Plus de 40 p. 100 des ménages canadiens ont indiqué qu'ils avaient un foyer dans leur logement. Cependant, le taux de pénétration des foyers et leur type variaient considérablement d'une région à l'autre.

À l'extérieur du logement

- Plus de la moitié des ménages canadiens comptaient au moins un membre qui utilisait un véhicule automobile comme principal moyen de transport pour se rendre au travail. La majorité de ces personnes voyageaient seules à bord de leur véhicule.
- En 2007, 87 p. 100 des ménages possédaient ou louaient au moins un véhicule automobile. Plus de la moitié de ce nombre disposait de plusieurs véhicules automobiles.
- On utilisait une tondeuse à gazon dans près de 90 p. 100 des ménages n'habitant pas en appartement et ayant une pelouse. Les tondeuses à essence étaient de loin le type le plus utilisé, suivies des tondeuses électriques et des tondeuses manuelles.
- Les véhicules récréatifs, comme les véhicules tout terrain et les bateaux à moteur, étaient plus courants dans les centres ruraux que dans les centres urbains.
- Seulement 36 p. 100 des ménages, pour la majorité en Ontario, avaient connaissance qu'au moins un avis sur la qualité de l'air avait été publié dans leur région en 2007.



Introduction

Logement et ménage



L'EUEM 2007 représente 12,9 millions de ménages canadiens. Les données ont été recueillies pour l'année 2007. En plus de porter sur la matière visée lors des précédentes EUEM, comme la consommation d'énergie et les facteurs de cette consommation dans le logement, l'EUEM 2007 pour la première fois a recueilli de l'information sur la consommation d'énergie par les ménages à l'extérieur du logement.

Il faut d'abord établir la distinction entre ménage et logement afin de comprendre la différence entre la consommation d'énergie d'un ménage à l'intérieur et à l'extérieur du logement.

Le logement

Le logement fait référence à une unité d'habitation structurellement distincte et dotée d'une entrée privée accessible de l'extérieur ou à partir d'un vestibule, d'une cage d'escalier ou d'un corridor partagés à l'intérieur. L'entrée privée doit donner accès au logement sans que l'on ait à passer par le logement de quelqu'un d'autre.

Dans l'EUEM 2007, les logements sont classés comme suit :

- maison unifamiliale;
- maison jumelée ou en rangée¹;
- appartement d'un immeuble résidentiel;
- maison mobile.

Le ménage

Un ménage est la personne ou le groupe de personnes occupant un logement. Le nombre de ménages au Canada est donc égal au nombre de logements occupés.

L'utilisation de l'énergie à l'intérieur par rapport à l'extérieur du logement

La consommation d'énergie d'un ménage varie selon les habitudes de vie de la personne ou du groupe de personnes occupant un logement. Cependant, la consommation d'énergie d'un ménage peut se faire à l'intérieur ou à l'extérieur du logement qu'il occupe.

À l'intérieur du logement

Aux fins de ce rapport, la consommation d'énergie d'un ménage à l'intérieur du logement consiste en l'énergie utilisée pour :

- le chauffage résidentiel;
- la climatisation;
- les appareils ménagers;
- les produits électroniques de consommation;
- l'eau chaude;
- l'éclairage.

À l'extérieur du logement

Aux fins de ce rapport, la consommation d'énergie d'un ménage à l'extérieur du logement consiste en l'énergie utilisée pour :

- le transport;
- le matériel d'extérieur.

¹ Les duplex font partie de la catégorie des maisons jumelées ou en rangée.

Documentation afférente

Voir l'*Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport statistique détaillé*, annexe A, pour la méthodologie de l'enquête.

Voir l'annexe A de ce rapport pour un glossaire des termes utilisés.

Voir l'*Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport statistique détaillé*, annexe C, pour le questionnaire de l'enquête sur l'utilisation de l'énergie à l'intérieur du logement.

Voir l'annexe B de ce rapport pour le questionnaire de l'enquête sur l'utilisation de l'énergie à l'extérieur du logement.

Utilisation de l'énergie dans le logement

Consommation d'énergie



La consommation d'énergie d'un ménage à l'intérieur du logement dépend de l'interaction de plusieurs facteurs. Bien qu'il soit difficile d'isoler et d'étudier ces facteurs individuellement, les résultats de l'EUEM 2007 indiquent que les effets de certains d'entre eux sont plus évidents que d'autres.

L'un de ces facteurs est la superficie chauffée²; plus grand est le logement, plus grand est le besoin d'énergie pour le chauffage. L'énergie utilisée par les ménages sert principalement au chauffage³, par conséquent la superficie chauffée est un facteur important de la consommation à l'intérieur du logement. L'analyse qui suit étaye cette observation.

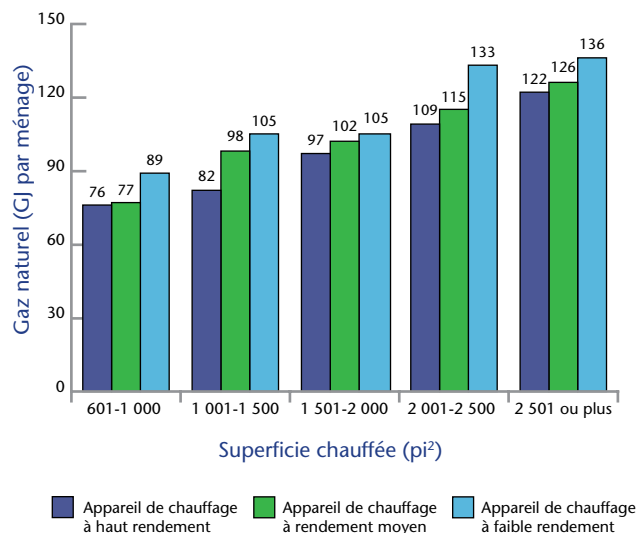
Efficacité d'un générateur d'air chaud au gaz naturel

Un autre facteur de la consommation d'énergie d'un ménage est l'efficacité du principal générateur d'air. Cela est mis en évidence lorsqu'on examine le rapport entre le rendement des générateurs d'air au gaz naturel et la consommation de gaz naturel d'un ménage (figure 1).

Parmi les ménages disposant d'une superficie chauffée de 56 à 93 mètres carrés (m²) (de 601

à 1 000 pieds carrés [pi²]) qui utilisaient un générateur d'air au gaz naturel, la consommation moyenne de gaz naturel était la plus faible pour ceux qui utilisaient un

Figure 1. Consommation de gaz naturel selon l'efficacité énergétique parmi les ménages munis d'un appareil de chauffage au gaz naturel, selon la superficie chauffée, 2007



Remarque : Les résultats pour les logements dont la superficie chauffée est égale ou inférieure à 56 m² (600 pi²) sont exclus de l'analyse, car les estimations sont trop peu fiables pour être publiées.

Qu'est-ce qu'un gigajoule?

Un gigajoule (GJ) est une unité de mesure courante de la consommation d'énergie. Un GJ correspond approximativement à l'énergie consommée par :

- dix ampoules de 60 watts allumées huit heures par jour pendant deux mois;
- le véhicule automobile personnel standard d'un Canadien pendant 5 ½ jours;
- le téléviseur numérique standard utilisé par un ménage canadien pendant un an;
- le ménage canadien moyen (excluant les besoins liés au transport et aux appareils à essence) pendant 3 ½ jours.

² Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique, *Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport sommaire*, page 15, graphique 10.

³ Soixante-deux pour cent de la consommation d'énergie d'un ménage sert au chauffage, selon l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada (*Guide de données sur la consommation d'énergie, 1990 à 2007*).

générateur d'air à haut rendement (76 GJ par ménage) comparativement à ceux qui utilisaient un générateur d'air à rendement moyen (77 GJ) ou faible (89 GJ). On observe la même tendance dans chaque catégorie successive de superficie chauffée : les ménages qui utilisaient un générateur d'air à haut rendement consommaient moins de gaz naturel, en moyenne, que ceux qui utilisaient un générateur d'air à rendement moyen ou faible.

Cependant, on observe une augmentation de la consommation lorsque la superficie chauffée augmente, même avec un générateur d'air à haut rendement. Par exemple, parmi les ménages équipés d'un générateur d'air à haut rendement, ceux qui disposaient d'une superficie chauffée de 56 à 93 m² (601 à 1 000 pi²) consommaient en moyenne 76 GJ de gaz naturel, tandis que les ménages dont le logement avait une superficie chauffée de 93 à 139 m² (1 001 à 1 500 pi²) en consommaient 82 GJ. Cette tendance se poursuit pour chaque catégorie successive de superficie chauffée, la consommation atteignant 122 GJ pour les logements de superficie chauffée égale ou supérieure à 232 m² (2 501 pi²).

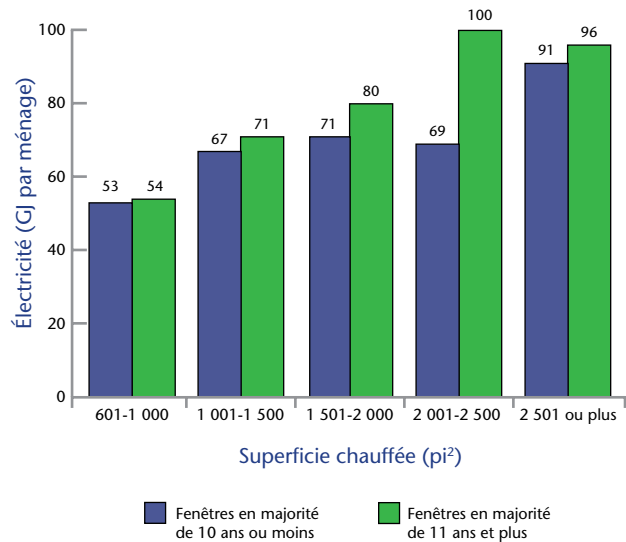
Âge de la majorité des fenêtres

Les fenêtres constituent un autre facteur de la consommation d'énergie d'un ménage. Elles peuvent causer des pertes de chaleur et des courants d'air qui font grimper la consommation d'énergie. L'EUEM 2007 indique que l'âge de la majorité des fenêtres d'une habitation influe sur la consommation d'énergie d'un ménage.

Comme l'indique la figure 2, parmi les ménages qui utilisaient l'électricité comme principale source d'énergie, ceux qui avaient des fenêtres de 10 ans ou moins consommaient moins d'électricité que ceux dont les fenêtres avaient 11 ans et plus – dans chaque catégorie de superficie chauffée. De plus, la différence de consommation d'électricité au sein d'une catégorie de superficie chauffée, selon l'âge des fenêtres, augmentait pour chaque catégorie successive, sauf pour celle de la plus grande superficie chauffée.

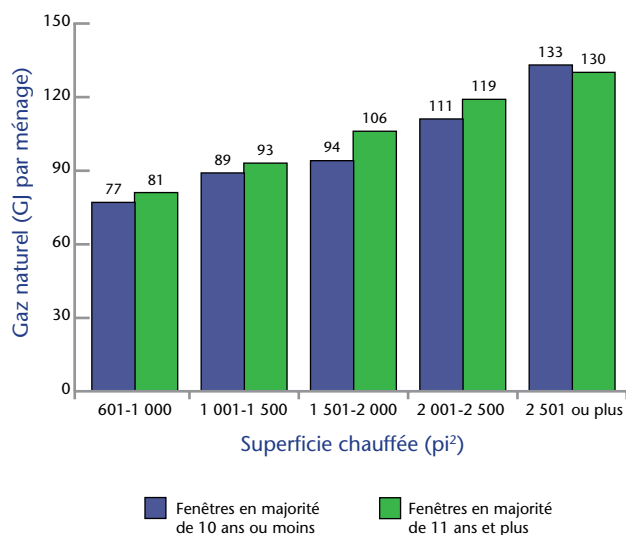
Des résultats semblables ont été observés chez les ménages qui utilisaient le gaz naturel comme principale source d'énergie (figure 3). Parmi ceux chez qui les fenêtres avaient 10 ans ou moins, la consommation moyenne de gaz naturel était plus faible pour chaque catégorie de superficie chauffée – sauf

Figure 2. Consommation d'électricité des ménages utilisant l'électricité comme principale source d'énergie, selon l'âge de la majorité des fenêtres et selon la superficie chauffée, 2007



Remarque : Les résultats pour les ménages chez qui la superficie chauffée était égale ou inférieure à 56 m² (600 pi²) sont exclus de l'analyse, car les estimations sont trop peu fiables pour être publiées.

Figure 3. Consommation de gaz naturel des ménages utilisant le gaz naturel comme principale source d'énergie, selon l'âge de la majorité des fenêtres et selon la superficie chauffée, 2007



Remarque : Les résultats pour les ménages chez qui la superficie chauffée était égale ou inférieure à 56 m² (600 pi²) sont exclus de l'analyse, car les estimations sont trop peu fiables pour être publiées.

pour celle de la plus grande superficie chauffée. L'effet de l'âge des fenêtres constaté sur la consommation d'énergie des ménages pourrait être attribué au fait que les fenêtres plus récentes ont de meilleures caractéristiques de rendement énergétique et sont moins susceptibles de s'être détériorées.

Les fenêtres plus récentes semblent améliorer l'efficacité énergétique d'un ménage. Cependant, de façon générale, on observe une augmentation de la consommation d'énergie pour chaque catégorie successive de superficie chauffée, indépendamment de l'âge de la majorité des fenêtres (figures 2 et 3).

De plus, comme on le constate en comparant les figures 2 et 3, la consommation d'énergie des ménages disposant de superficies chauffées semblables diffère selon la principale source d'énergie utilisée. Les ménages qui utilisaient principalement l'électricité consommaient moins d'énergie que ceux qui utilisaient principalement le gaz naturel. Cette comparaison donne à penser que les ménages qui utilisaient l'électricité comme principale source d'énergie se souciaient davantage de l'économie d'énergie que ceux qui utilisaient le gaz naturel, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Il y a des différences inhérentes entre les sources d'énergie que sont les combustibles (gaz naturel, mazout, bois et propane) et l'électricité. Ces différences tiennent au lieu où se produisent les pertes d'énergie associées à la consommation de l'une

ou l'autre source d'énergie. Pour les combustibles, les pertes associées à la combustion se produisent dans le logement et varient selon le type de combustible et la technologie utilisée. Pour l'électricité, les pertes se produisent lors de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, et non dans le logement même. Par conséquent, la consommation d'énergie des ménages qui utilisent un combustible pour le chauffage inclut les pertes associées à la combustion qui se produisent dans le logement. À l'inverse, la consommation d'énergie des ménages qui se chauffent à l'électricité ne tient pas compte des pertes de transformation subies à la centrale électrique.

Facteurs additionnels

Bien que l'analyse présentée aux figures 1 à 3 ait révélé que la consommation d'énergie était influencée par la superficie chauffée du logement, la source d'énergie utilisée, l'efficacité du générateur d'air chaud et l'âge des fenêtres, d'autres facteurs ont aussi influé sur les résultats. Ce sont l'année de construction du logement, le degré d'isolation, l'état et les caractéristiques de l'enveloppe thermique⁴, et les habitudes du ménage (voir « Température du logement » à la page 7).

Pour une analyse de l'effet de ces facteurs sur la consommation d'énergie du ménage, voir *Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie des ménages – Rapport sommaire*⁵.

⁴ L'enveloppe thermique est l'ensemble constitué des éléments formant la coquille d'un bâtiment, y compris les murs, les plafonds, le toit, les murs du sous-sol, les fenêtres et les portes.

⁵ oee.nrcan.gc.ca/publications/statistiques/euem-sommaire07/parc-logements.cfm?attr=0.



Utilisation de l'énergie dans le logement

Température du logement



Si le rendement énergétique du générateur d'air chaud et des fenêtres influe sur la consommation d'énergie d'un ménage, les habitudes des membres du ménage constituent un facteur des plus importants. Un ménage peut consommer beaucoup d'énergie, même s'il possède des fenêtres et un générateur d'air à très haut rendement. C'est le cas lorsque les membres du ménage ne se soucient pas d'économiser l'énergie et, par exemple, règlent la température du logement de façon inutilement élevée l'hiver et inutilement basse l'été.

L'EUEM 2007 a recueilli des données sur la température des logements l'hiver et l'été. On a également demandé aux ménages quelle était la température type de leur logement dans diverses circonstances, à savoir :

- lorsque chez soi et réveillé;
- durant les heures de sommeil;
- quand personne n'y est.

La réponse à ces questions a permis de déterminer si les ménages modifiaient la température de leur logement selon les circonstances afin de réduire leur consommation d'énergie. Bien sûr, l'hiver, la consommation d'énergie augmentera si le ménage hausse la température du logement. De même, l'été, la consommation d'énergie d'un ménage muni d'un climatiseur augmentera si le ménage abaisse la température du logement.

Ces changements de température dans le logement peuvent se faire soit de façon manuelle, à l'aide d'un thermostat ordinaire, soit automatiquement, à l'aide d'un thermostat programmable, qui permet de régler au préalable la température du logement pour des périodes déterminées du jour et de la nuit. Cependant, un thermostat programmable doit être programmé pour que l'on puisse tirer pleinement profit de son potentiel d'économie d'énergie. Nous comparerons ici les réglages de température dans diverses circonstances chez :

- les ménages qui utilisaient un thermostat programmé :
 - cela comprend les ménages qui étaient munis d'un thermostat programmable et effectivement programmé;

- les autres ménages munis d'un thermostat :
 - cela comprend les ménages qui étaient munis d'un thermostat non programmable et les ménages dont le thermostat programmable n'était pas programmé.

L'hiver

L'EUEM 2007 a recueilli les données sur la température du logement en hiver auprès des ménages qui avaient au moins un thermostat dans leur logement (tableau 1). Parmi les ménages se trouvant chez eux et réveillés, ceux qui utilisaient un thermostat programmé avaient tendance à maintenir la température du logement plus élevée que les autres ménages munis d'un thermostat. Seulement 14 p. 100 des ménages utilisant un thermostat programmé

Tableau 1. Température du logement en hiver chez les ménages munis d'un thermostat, 2007

Situation	Température du logement (°C)	Pourcentage de ménages (%)	
		Ménages utilisant un thermostat programmé	Autres ménages munis d'un thermostat
Chez soi et réveillé	23 °C ou plus	12	13
	22 °C	22	16
	21 °C	29	21
	20 °C	23	29
	19 °C ou moins ou thermostat fermé	14	21
Pendant le sommeil	23 °C ou plus	4	8
	22 °C	7	7
	21 °C	11	11
	20 °C	15	20
	19 °C ou moins ou thermostat fermé	64	54

maintenaient la température de leur logement à 19 °C ou moins⁶, comparativement à 21 p. 100 des autres ménages munis d'un thermostat.

Des résultats contraires ont été constatés durant les heures de sommeil, car les ménages qui utilisaient un thermostat programmé avaient tendance à maintenir la température de leur logement plus basse que les autres ménages munis d'un thermostat. En 2007, 64 p. 100 des ménages qui utilisaient un thermostat programmé maintenaient la température à 19 °C ou moins, comparativement à seulement 54 p. 100 pour les autres.

Lorsqu'on compare les différences de température entre les périodes où les ménages étaient chez eux et réveillés et les périodes de sommeil, on constate qu'un nombre élevé de ménages munis d'un thermostat modifiaient la température de leur logement. Ainsi, alors que seulement 37 p. 100 des ménages utilisant un thermostat programmé maintenaient leur température à 20 °C ou moins lorsque chez eux et réveillés, ce pourcentage passait à près de 80 p. 100 durant les heures de sommeil. Un résultat semblable a été constaté chez les autres ménages munis d'un thermostat, mais dans une moindre mesure : la moitié maintenait la température à moins de 20 °C lorsqu'ils étaient à la maison et réveillés, ce pourcentage passant à près de 75 p. 100 durant les heures de sommeil.

Par conséquent, de façon générale, les ménages qui utilisaient un thermostat programmé maintenaient la température de leur logement plus élevée lorsqu'ils étaient à la maison et réveillés, et plus basse lorsqu'ils dormaient par rapport aux autres ménages munis d'un thermostat. Il semble donc que les ménages possédant un thermostat programmé utilisaient cet appareil pour compenser, par un réglage moins élevé durant les heures de sommeil, leur consommation d'énergie résultant d'un réglage plus élevé de la température lorsqu'ils étaient chez eux et réveillés.

L'été

L'EUEM 2007 a aussi recueilli des données sur la température des logements pendant l'été chez les ménages qui utilisaient un climatiseur central (tableau 2). Parmi les ménages à la maison et réveillés, ceux qui utilisaient un thermostat programmé avaient tendance à maintenir la température de leur logement plus élevée que les autres ménages munis d'un

thermostat. Seulement 15 p. 100 des ménages utilisant un thermostat programmé maintenaient la température de leur logement à 20 °C ou moins, comparativement à 20 p. 100 pour les autres ménages munis d'un thermostat.

Alors que les ménages utilisant un thermostat programmé avaient davantage tendance à régler la température de leur logement à un degré plus élevé lorsqu'ils étaient à la maison et réveillés, ils avaient aussi moins tendance à fermer leur thermostat. Autrement dit, un pourcentage plus faible de ces ménages par rapport aux autres ménages munis d'un thermostat éteignaient habituellement leur climatiseur central lorsqu'ils étaient à la maison et réveillés (13 et 17 p. cent respectivement). De toute évidence, la façon la plus efficace de réduire la consommation d'énergie d'un appareil de climatisation est de le fermer lorsque possible.

Des résultats semblables ont été observés durant les heures de sommeil ou d'absence de la maison. Dans les deux cas, un pourcentage plus faible de ménages utilisant un thermostat programmé maintenaient la température de leur logement à 20 °C ou moins par rapport aux autres ménages munis d'un thermostat. Cependant, dans les deux cas également, un pourcentage plus faible de ménages utilisant un thermostat programmé fermaient habituellement leur climatiseur central.

Tableau 2. Température du logement en été chez les ménages disposant d'un climatiseur central et d'une commande de réglage de la température, 2007

Situation	Température du logement (°C)	Pourcentage de ménages (%)	
		Ménages utilisant un thermostat programmé	Autres ménages munis d'un thermostat
Chez soi et réveillé	Thermostat fermé	13	17
	23 °C ou plus	45	39
	22 °C	15	14
	21 °C	12	9
	20 °C ou moins	15	20
Pendant le sommeil	Thermostat fermé	21	27
	23 °C ou plus	36	33
	22 °C	13	10
	21 °C	13	8
	20 °C ou moins	16	22
Absent de la maison	Thermostat fermé	42	49
	23 °C ou plus	35	28
	22 °C	5	4
	21 °C	6	3
	20 °C ou moins	11	15

⁶ La catégorie 19 °C ou moins comprend les ménages qui fermaient leur thermostat.

Chez les ménages utilisant un thermostat programmé, le pourcentage de ceux qui fermaient habituellement leur climatiseur central grandissait selon qu'ils étaient à la maison et réveillés (13 p. 100), qu'ils dormaient (21 p. 100) ou qu'ils étaient absents de la maison (42 p. 100). En outre, ces ménages utilisaient leur thermostat programmable pour laisser monter la température lorsqu'ils n'étaient pas à la maison par rapport aux périodes où ils étaient à la maison et réveillés et à celles où ils dormaient. Par exemple, un pourcentage plus faible de ces ménages maintenaient la température de leur logement à 20 °C ou moins lorsqu'ils n'étaient pas à la maison (11 p. 100) par rapport aux périodes où ils étaient à la maison et réveillés (15 p. 100) et aux périodes de sommeil (16 p. 100).

Des résultats comparables ont été observés chez les autres ménages munis d'un thermostat. Le pourcentage de ceux qui fermaient leur climatiseur central grandissait selon qu'ils étaient à la maison et réveillés (17 p. 100), qu'ils dormaient (27 p. 100) ou qu'ils étaient absents de la maison (49 p. 100). En outre, ces ménages modifiaient manuellement le réglage de leur thermostat pour que la température de leur logement soit plus élevée lorsqu'ils étaient absents de la maison que lorsqu'ils étaient à la maison et réveillés et lors des périodes de sommeil. Par exemple, un pourcentage plus faible de ces ménages maintenaient la température de leur logement à 20 °C ou moins lorsqu'ils n'étaient pas à la maison (15 p. 100) par rapport aux périodes où ils étaient à la maison et réveillés (20 p. 100) et aux périodes de sommeil (22 p. 100).



Utilisation de l'énergie dans le logement

Éclairage



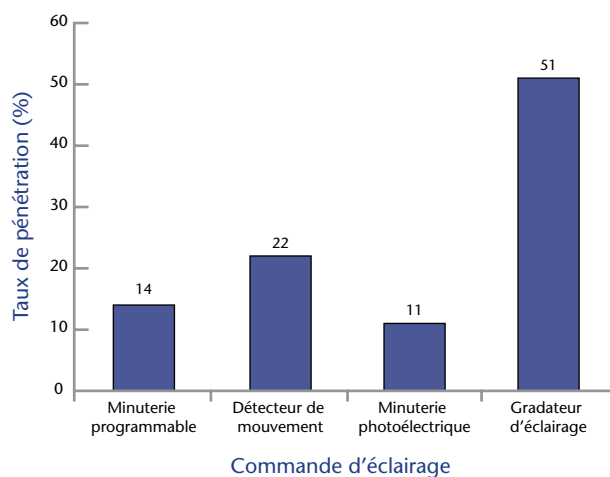
Le choix de formes, de grosseurs et de degrés d'intensité lumineuse pour les ampoules ne cesse de croître avec l'arrivée sur le marché canadien des ampoules éconergétiques. Comme l'indiquait le *Rapport sommaire* de l'EUEM 2007, une proportion importante de ménages utilisaient des appareils d'éclairage éconergétiques en 2007. Cependant, outre l'emploi d'ampoules éconergétiques, une autre façon d'économiser l'énergie consommée pour l'éclairage consiste à utiliser des dispositifs de commande d'éclairage.

Commandes d'éclairage

L'EUEM 2007 a été la première EUEM à recueillir des données sur les commandes d'éclairage suivantes :

- les minuteries programmables;
- les détecteurs de mouvement;
- les minuteries photoélectriques;
- les gradateurs d'éclairage.

Figure 4. Taux de pénétration de divers types de commandes d'éclairage, 2007



Remarque : Le taux de pénétration est le pourcentage d'un échantillon de population qui utilise un produit donné pendant une période déterminée. Aux fins du présent rapport, l'échantillon de population est égal au nombre de ménages canadiens qui ont répondu à une question donnée (sauf indication contraire).

En 2007, 14 p. 100 des ménages répondants utilisaient au moins une minuterie programmable (figure 4). Cet appareil allume et éteint automatiquement les lumières selon le moment de la journée. Une commande d'éclairage plus éconergétique qu'une minuterie programmable est le détecteur de mouvement. Ces détecteurs étaient utilisés par 22 p. 100 des ménages. Les détecteurs de mouvement allument les lumières lorsqu'un capteur détecte un mouvement et les éteignent après une certaine période d'absence de mouvement. Une autre commande d'éclairage, qu'utilisaient 11 p. 100 des ménages canadiens, est la minuterie photoélectrique. Ce dispositif allume et éteint automatiquement les appareils d'éclairage qui y sont raccordés, selon le degré de lumière détecté.

La commande d'éclairage la plus courante était le gradateur d'éclairage. Plus de la moitié des ménages canadiens avaient au moins un gradateur installé dans leur logement. Le gradateur permet de modifier l'intensité lumineuse dans une pièce selon les besoins. Cela permet d'économiser l'énergie et de prolonger la durée de vie de l'ampoule.



Utilisation de l'énergie dans le logement

Produits électroniques de consommation



De 1990 à 2007, l'électricité consommée dans le secteur résidentiel pour les produits électroniques de consommation a plus que doublé⁷. En raison de cette augmentation, il était important pour l'EUEM 2007, comme pour les précédentes, d'établir les caractéristiques de leur utilisation par les ménages canadiens.

Taux de pénétration

Les résultats⁸ de l'EUEM 2007 indiquent une utilisation considérable des produits électroniques de consommation par les ménages canadiens en 2007. Tous ces appareils consomment de l'électricité. Par exemple, un téléviseur numérique consommait en moyenne un GJ d'électricité en 2007. Évidemment, plus un ménage utilise d'appareils, plus il consomme d'électricité.

Plus de la moitié des ménages canadiens possédaient la totalité des produits électroniques de consommation pour lesquels des données ont été recueillies aux fins de l'EUEM 2007 (figure 5), à l'exception des systèmes de cinéma maison et des consoles de jeux vidéo, dont le taux de pénétration était de 26 p. 100 et de 35 p. 100 respectivement.

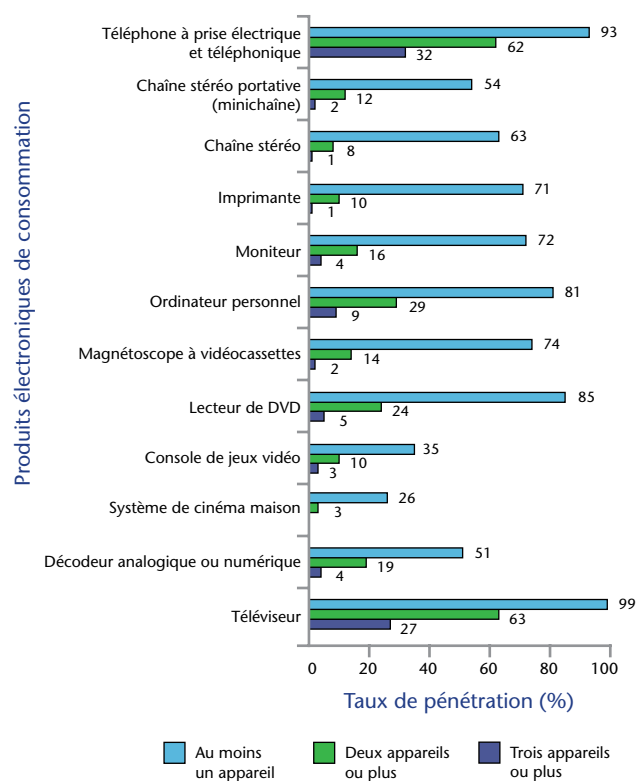
Caractéristiques changeantes

Certaines questions sur l'utilisation des produits électroniques de consommation ont été incluses dans plusieurs EUEM. Ces questions permettent d'analyser les caractéristiques changeantes de l'utilisation de ces appareils chez les ménages canadiens.

Téléviseurs

À première vue, le taux de pénétration des téléviseurs chez les ménages n'a guère changé depuis l'EUEM 2003. Signalons toutefois que l'on n'avait pas collecté de données pour les immeubles résidentiels hauts dans le cadre de l'EUEM 2003, tandis qu'on l'a fait pour l'EUEM 2007. Lorsque l'on compare le taux de pénétration

Figure 5. Taux de pénétration des produits électroniques de consommation, 2007



d'une enquête à l'autre à l'aide des données recueillies pour les mêmes types de logements (c'est-à-dire, en excluant les résultats de l'EUEM 2007 pour les immeubles résidentiels hauts), on constate que le taux

⁷ Ressources naturelles Canada, tableaux du *Guide de données sur la consommation d'énergie, 1990 à 2008*, oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/tableauxguide2/res_00_1_f_4.cfm?attr=0.

⁸ Les taux de pénétration fournis ici concernent uniquement les ménages qui ont répondu à une question donnée. Ils peuvent donc différer légèrement des taux indiqués dans le *Rapport sommaire* de l'EUEM 2007.

de pénétration des téléviseurs a augmenté chez les ménages qui en utilisaient plus de un (figure 6).

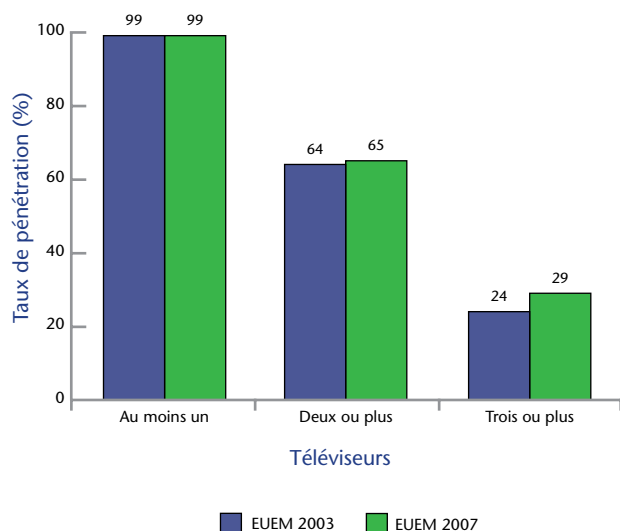
En 2003 et en 2007, l'EUEM montre que presque chaque ménage au Canada avait au moins un téléviseur. Le pourcentage de ménages qui utilisaient deux téléviseurs ou plus est demeuré relativement stable depuis l'EUEM 2003 (passant de 64 p. 100 à 65 p. 100), alors que le pourcentage des ménages ayant trois téléviseurs ou plus a augmenté, passant de 24 p. 100 en 2003 à 29 p. 100 en 2007.

À l'exception des magnétoscopes à cassettes, le taux de pénétration des produits utilisés avec les téléviseurs a aussi augmenté par rapport à 2003. En particulier, on peut observer une augmentation des consoles de jeux vidéo et des lecteurs de DVD.

Consoles de jeux vidéo

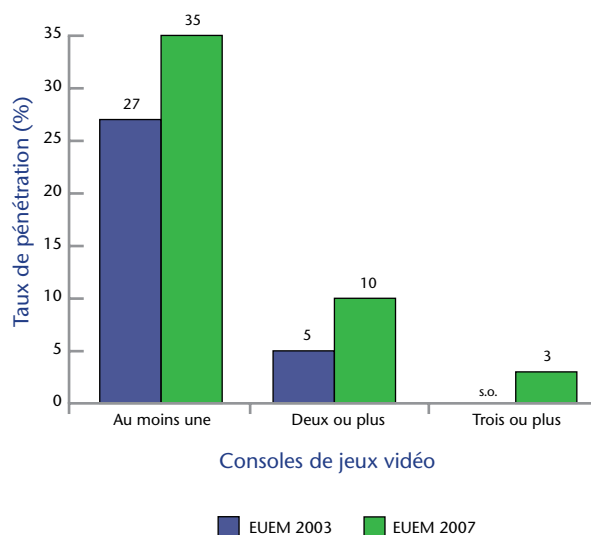
Le taux de pénétration des consoles de jeux vidéo parmi les ménages qui en utilisaient au moins une est passé de 27 p. 100 en 2003 à 35 p. 100 en 2007 (figure 7). Le pourcentage de ménages qui en utilisaient plus de une a aussi augmenté, passant de 5 p. 100 à 10 p. 100.

Figure 6. Taux de pénétration des téléviseurs, EUEM 2003 et EUEM 2007



Remarque : Les taux de pénétration de la figure 6 tirés de l'EUEM 2007 excluent les résultats obtenus pour les immeubles résidentiels hauts. Comme ceux-ci n'entraient pas dans le champ de l'EUEM 2003, il n'y avait pas de données à comparer pour ces immeubles par rapport à 2007.

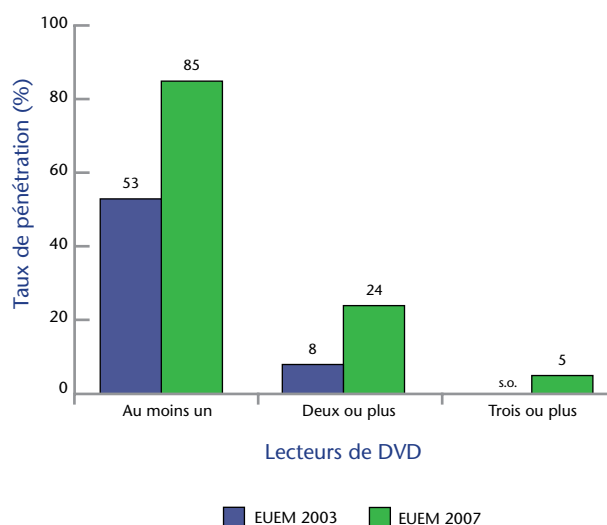
Figure 7. Taux de pénétration des consoles de jeux vidéo, EUEM 2003 et EUEM 2007



Lecteurs de DVD

Une augmentation encore plus importante en points de pourcentage a été observée pour les lecteurs de DVD par rapport à l'EUEM 2003 (figure 8). Le pourcentage de ménages qui utilisaient au moins un lecteur de DVD est passé de 53 p. 100 en 2003 à 85 p. 100 en 2007. On observe une hausse semblable pour le pourcentage de ménages qui utilisaient plus de un de ces appareils, de 8 p. 100 en 2003 à 24 p. 100 en 2007.

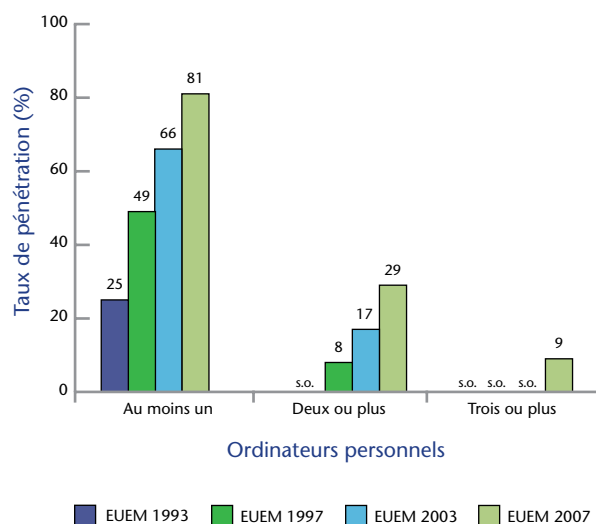
Figure 8. Taux de pénétration des lecteurs de DVD, EUEM 2003 et EUEM 2007



Ordinateurs personnels

Un autre produit électronique de consommation dont le taux de pénétration a augmenté est l'ordinateur personnel (figure 9). Le taux de pénétration pour les ménages qui en utilisaient au moins un est passé de 25 p. 100 selon l'EUEM 1993 à 81 p. 100 selon l'EUEM 2007. Cela signifie qu'en 2007 quatre ménages sur cinq utilisaient un ordinateur personnel. De plus, le pourcentage de ménages qui utilisaient deux ordinateurs ou plus a augmenté à chaque EUEM, atteignant 29 p. 100 en 2007.

Figure 9. Taux de pénétration des ordinateurs personnels, de l'EUEM 1993 à l'EUEM 2007



Consommation d'énergie en mode veille

Même « éteints », la plupart des produits électroniques de consommation continuent de consommer de l'énergie. On appelle mode veille la consommation d'électricité ininterrompue servant à alimenter des accessoires comme les horloges, les minuteries et les télécommandes, toujours allumés et prêts à fonctionner. Même si la consommation d'énergie en mode veille de la plupart des appareils ainsi alimentés est relativement faible, il ressort de l'EUEM 2007 et des EUEM précédentes que leur nombre est considérable – et qu'il grandit. La plupart du temps en mode veille, ils consomment une quantité perceptible d'électricité au fil du temps.

L'une des façons les plus simples de réduire la consommation d'énergie en mode veille consiste à mettre complètement hors tension ces appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Parmi les appareils électroniques qui ne sont pas toujours mis hors tension lorsque non utilisés figure l'ordinateur personnel.

Ordinateurs personnels

En 2007, les ménages qui utilisaient un ordinateur personnel ont indiqué que leur ordinateur personnel le plus fréquemment utilisé était allumé 23 p. 100 du temps, soit environ 5,5 heures par jour (tableau 3). Cela ne signifie pas que l'ordinateur était effectivement utilisé pendant ces 5,5 heures. En fait, les ménages n'utilisaient l'ordinateur (incluant les périodes de téléchargement en l'absence de l'utilisateur) que la moitié du temps pendant lequel il était allumé. On a ainsi une consommation inutile de l'électricité en mode veille de plus de 2,5 heures par jour. En une année, cela peut représenter jusqu'à près de 1 000 heures. Le simple fait pour un ménage d'éteindre un ordinateur plutôt que de le garder en mode veille réduirait considérablement la consommation d'énergie en mode veille de cet appareil.

Tableau 3. Mode de l'ordinateur personnel le plus fréquemment utilisé, 2007

Mode de fonctionnement	Heures par jour
Ordinateur éteint	18,6
Ordinateur allumé	5,4
Allumé et utilisé (périodes de téléchargement incluses)	2,8
Allumé, mais non utilisé (mode veille)	2,6

Si, chez le ménage moyen, l'ordinateur personnel le plus fréquemment utilisé était allumé environ 5,5 heures par jour, certains ménages gardaient leur ordinateur allumé pendant beaucoup plus longtemps (figure 10).

Chez un ménage sur cinq, l'ordinateur personnel le plus fréquemment utilisé était allumé huit heures par jour ou plus et, dans près de 40 p. 100 des cas, il était allumé en tout temps. Bien sûr, ces ménages ne constituent pas la norme, mais il est intéressant d'observer en quoi leurs habitudes diffèrent de celles du ménage moyen (tableau 4).

Chez les ménages dont il est question au tableau 4, l'ordinateur personnel le plus fréquemment utilisé était toujours allumé, qu'il soit utilisé ou non.

Figure 10. Temps pendant lequel l'ordinateur personnel le plus fréquemment utilisé est allumé, 2007 (pourcentage de ménages)

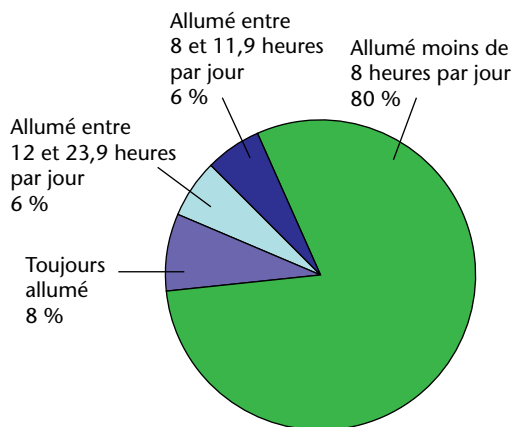


Tableau 4. Mode de l'ordinateur personnel le plus fréquemment utilisé chez les ménages dont l'ordinateur personnel est toujours allumé, 2007

Mode de fonctionnement	Heures par jour
Ordinateur allumé et utilisé (périodes de téléchargement incluses)	4,8
Ordinateur allumé, mais pas utilisé (mode veille)	19,2

Ces ménages se servaient de leur ordinateur pendant près de cinq heures par jour, soit deux heures de plus que le ménage type. De plus, leur ordinateur se trouvait en mode veille pendant une beaucoup plus longue période journalière que chez le ménage type, la différence étant de plus de 16,5 heures. En fait, chez ces ménages, le mode veille représentait plus de 19 heures par jour. Sur une année, on a donc plus de 7 000 heures de consommation d'électricité en mode veille, ce qui pourrait facilement être réduit si l'ordinateur était occasionnellement éteint.

De même, éteindre les périphériques non utilisés constitue la façon la plus facile de limiter la consommation d'énergie en mode veille. Dans l'EUEM 2007, on a recueilli des données pour deux de ces appareils : les moniteurs et les imprimantes.

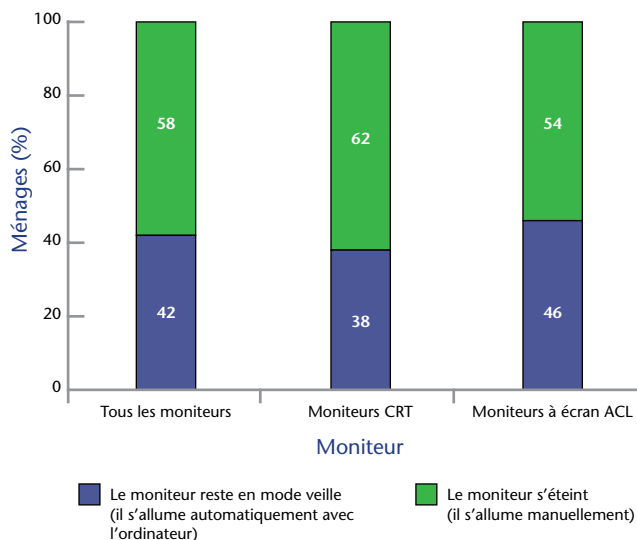
Moniteurs

On a demandé aux ménages dont l'ordinateur personnel le plus fréquemment utilisé était un modèle de bureau ce qu'il en était du moniteur lorsque cet ordinateur était éteint. L'EUEM 2007 indique que

58 p. 100 de ces ménages éteignaient leur moniteur, tandis que 42 p. 100 le laissaient en mode veille (figure 11).

Si le fait d'éteindre le moniteur au moment d'éteindre l'ordinateur permet de réduire la consommation d'énergie en mode veille, il reste que les moniteurs ne consomment pas tous la même quantité d'énergie en mode veille. Les moniteurs à affichage à cristaux liquides (ACL) consomment considérablement moins d'électricité en mode veille que les moniteurs à tube cathodique. Certains ménages canadiens semblent au courant de ce fait, car un pourcentage plus faible de ménages qui utilisaient un moniteur de type cathodique pour leur ordinateur le plus fréquemment utilisé gardaient ce moniteur en mode veille lorsque l'ordinateur était éteint comparativement aux ménages qui utilisaient un moniteur à ACL à écran plat (38 p. 100 et 46 p. 100 respectivement).

Figure 11. Mode correspondant du moniteur lorsque l'ordinateur le plus fréquemment utilisé est hors tension, chez les ménages utilisant le plus souvent un ordinateur de bureau, 2007

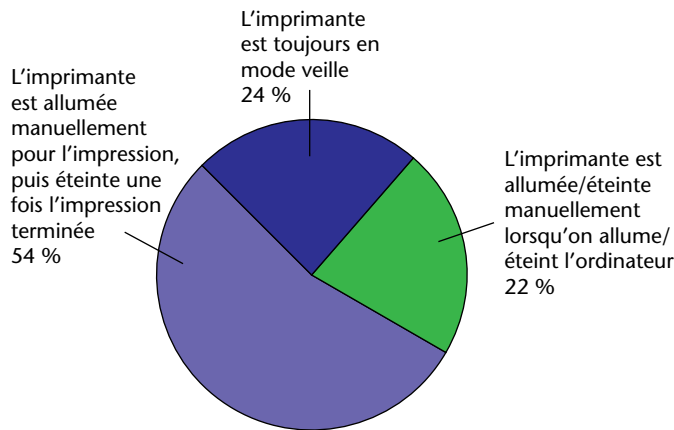


Imprimantes

La consommation d'énergie des imprimantes en mode veille varie également selon les habitudes. La meilleure façon d'en limiter la consommation d'énergie est d'éteindre l'imprimante lorsqu'on n'en a pas besoin.

L'enquête a révélé que la majorité des ménages (54 p. 100) possédant une imprimante suivaient cette règle (figure 12), alors que près du quart laissaient toujours l'imprimante en mode veille.

Figure 12. Mode de l'imprimante chez les ménages possédant une imprimante, 2007 (pourcentage de ménages)

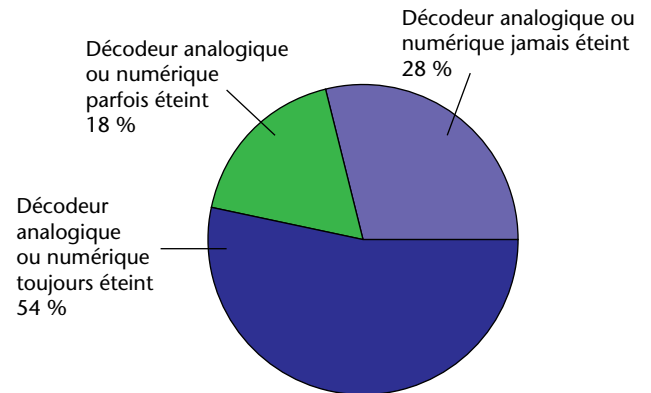


Décodeurs analogiques et numériques pour téléviseurs

Avec la popularité croissante des téléviseurs à écran plat, les décodeurs analogiques ou numériques nécessaires pour maximiser la qualité de l'image et du son deviennent plus courants chez les ménages canadiens. Un décodeur peut consommer une quantité importante d'électricité pour offrir des caractéristiques comme la télévision numérique, la télévision haute définition et l'enregistrement et la lecture d'émissions de télévision. Pour limiter la quantité d'énergie consommée, on devrait toujours l'éteindre lorsque le téléviseur est éteint. L'EUEM 2007 indique que ce n'est pas toujours le cas (figure 13).

En 2007, la plupart des ménages possédant un décodeur analogique ou numérique (53 p. 100) ont indiqué qu'ils éteignaient toujours le décodeur au moment d'éteindre le téléviseur; le reste des ménages éteignaient parfois le décodeur (18 p. 100) ou ne l'éteignaient jamais (29 p. 100).

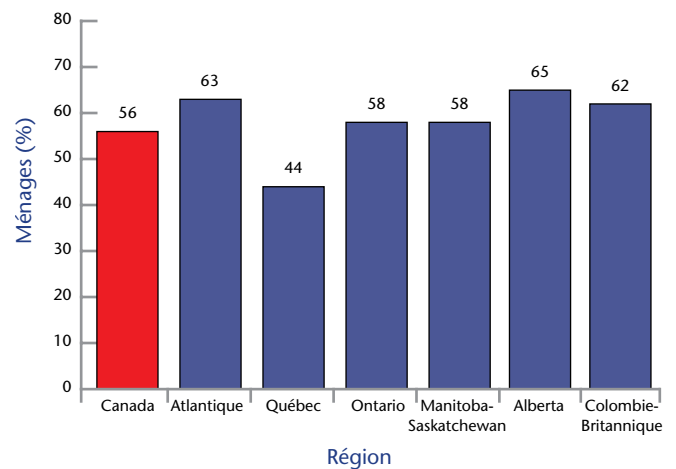
Figure 13. Mode du décodeur lorsque le téléviseur est éteint, chez les ménages possédant un décodeur analogique ou numérique, 2007 (pourcentage de ménages)



Débranchement des produits électroniques de consommation

Une autre façon de limiter l'énergie consommée en mode veille consiste à débrancher les produits électroniques de consommation lorsqu'on s'absente de la maison pour une période prolongée. L'enquête révèle que la plupart des ménages suivaient cette règle en 2007, mais les pourcentages variaient selon les régions (figure 14).

Figure 14. Pourcentage de ménages qui débranchent les appareils électroniques lorsqu'ils s'absentent pour une période prolongée, selon la région, 2007



Des six régions, l'Alberta avait la proportion la plus élevée de ménages déclarant qu'ils débranchaient leurs produits électroniques de consommation lorsqu'ils s'absentaient pour une période prolongée (65 p. 100). Le Québec avait le pourcentage le plus faible (44 p. 100).

Utilisation de l'énergie dans le logement

Laveuses et sècheuses



Cette section porte sur les types d'appareils utilisés pour laver et sécher les vêtements, ainsi que sur la façon dont l'emploi de ces gros électroménagers a changé au fil du temps.

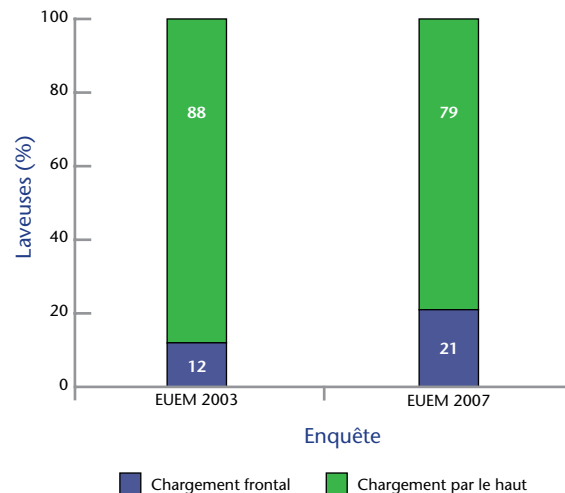
Laveuses

En 2007, près de 90 p. 100 des ménages utilisaient une laveuse dans leur maison ou leur appartement. Ce pourcentage n'inclut pas les laveuses utilisées dans l'aire commune de buanderie d'un immeuble d'appartements. Comme un pourcentage élevé de ménages utilisait cet appareil ménager, il était important dans le cadre de l'EUEM de recueillir des données sur les caractéristiques d'efficacité énergétique et l'utilisation de ces appareils.

Caractéristiques changeantes des types de laveuses

Les deux types de laveuses de base sont les modèles à chargement frontal et à chargement par le haut. Les deux modèles ont à peu près la même capacité. Cependant, les modèles à chargement frontal utilisent considérablement moins d'énergie⁹. Les résultats du rapport *Consommation d'énergie des gros appareils ménagers expédiés au Canada* indiquent qu'un pourcentage croissant de laveuses expédiées en vue de l'achat sont à chargement frontal¹⁰. Ces résultats correspondent aux données recueillies dans l'EUEM 2003 et l'EUEM 2007, lesquelles indiquent que ces modèles éconergétiques sont de plus en plus courants chez les ménages (figure 15).

Figure 15. Répartition des laveuses selon le type, EUEM 2003 et EUEM 2007



Parmi les ménages qui utilisaient une laveuse dans leur logement, la grande majorité avaient un modèle à chargement par le haut en 2003 et en 2007. Cependant, un nombre croissant de ménages sont passés à un modèle à chargement frontal. Selon l'EUEM 2003, 12 p. 100 utilisaient ce type de laveuse; selon l'EUEM 2007, ce pourcentage était de 21 p. 100. Cette tendance se maintiendra probablement au fur et à mesure que les laveuses de modèles plus anciens

⁹ Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique, *Consommation d'énergie des gros appareils ménagers expédiés au Canada – Tendances pour 1990 à 2008*, page 80, tableau C.40.

¹⁰ *Consommation d'énergie des gros appareils ménagers expédiés au Canada – Tendances pour 1990 à 2008*, page 78, tableau C.35.

seront remplacées par des appareils plus récents. En fait, les données sur les expéditions de laveuses fournies dans le rapport *Consommation d'énergie des gros appareils ménagers expédiés au Canada* indiquent que, pour la première fois au Canada, la plupart des laveuses disponibles pour l'achat par les ménages étaient à chargement frontal.

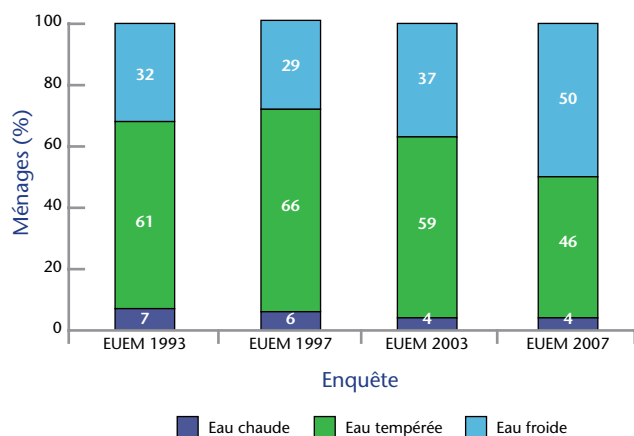
Caractéristiques changeantes de la température utilisée pour l'eau

Une façon d'économiser l'énergie est de diminuer ou de cesser l'utilisation de l'eau chaude pour laver les vêtements. Les ménages semblent en être de plus en plus conscients, car de l'EUEM 1993 à l'EUEM 2007 on constate une utilisation croissante de l'eau froide et une utilisation décroissante de l'eau chaude (figure 16).

De l'EUEM 1993 à l'EUEM 1997, le pourcentage de ménages qui utilisaient l'eau froide pour laver la plupart de leurs vêtements a légèrement diminué parmi les ménages qui avaient une laveuse dans leur logement, passant de 32 p. 100 à 29 p. 100. Cependant, depuis 1997, ce pourcentage a considérablement augmenté. En 2007, 50 p. 100 des ménages utilisaient surtout l'eau froide pour le lavage des vêtements.

De même, un nombre croissant de ménages possédant une laveuse ont aussi utilisé l'eau froide pour le rinçage (figure 17). Le pourcentage de ces ménages a constamment augmenté, passant de 76 p. 100 selon l'EUEM 1993 à 83 p. 100 selon l'EUEM 2007. Cela

Figure 16. Température de l'eau utilisée pour le lavage des vêtements chez les ménages munis d'une laveuse, de l'EUEM 1993 à l'EUEM 2007



signifie qu'en 2007 plus de quatre ménages sur cinq munis d'une laveuse utilisaient surtout l'eau froide pour rincer leurs vêtements. Ces ménages consommaient moins d'énergie simplement en n'utilisant pas d'eau chaude ou tempérée pour le rinçage.

Les données des EUEM indiquent que parmi les ménages munis d'une laveuse, l'utilisation de l'eau froide pour le lavage et le rinçage des vêtements a augmenté. Cependant, comme certains ménages utilisent leur laveuse plus souvent que d'autres, il importe d'examiner si l'utilisation de l'eau froide varie selon la fréquence d'utilisation.

Selon l'EUEM 2007, l'utilisation de l'eau froide pour le lavage des vêtements tendait à augmenter chez les ménages qui faisaient plusieurs brassées par semaine (figure 18). Alors que seulement 39 p. 100 des ménages qui faisaient une brassée ou moins par semaine utilisaient l'eau froide pour le lavage, ce pourcentage grimpeait à 46 p. 100 chez les ménages qui faisaient deux ou trois brassées par semaine, à 53 p. 100 chez ceux qui en faisaient de quatre à sept et à 57 p. 100 chez ceux qui en faisaient plus de sept.

De même, l'EUEM 2007 montre une hausse de l'utilisation de l'eau froide pour le rinçage chez les ménages qui faisaient plusieurs brassées par semaine (figure 19). Le pourcentage des ménages munis d'une laveuse qui rinçaient à l'eau chaude passe ainsi de 70 p. 100 chez ceux qui faisaient une brassée ou moins par semaine, à 79 p. 100 chez ceux qui en faisaient

Figure 17. Température de l'eau utilisée pour le rinçage des vêtements chez les ménages munis d'une laveuse, de l'EUEM 1993 à l'EUEM 2007

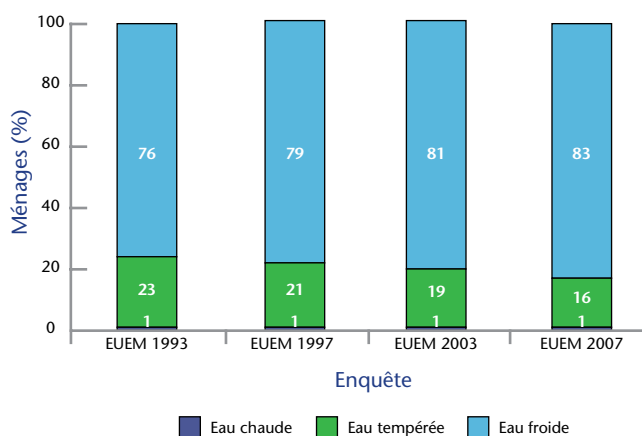
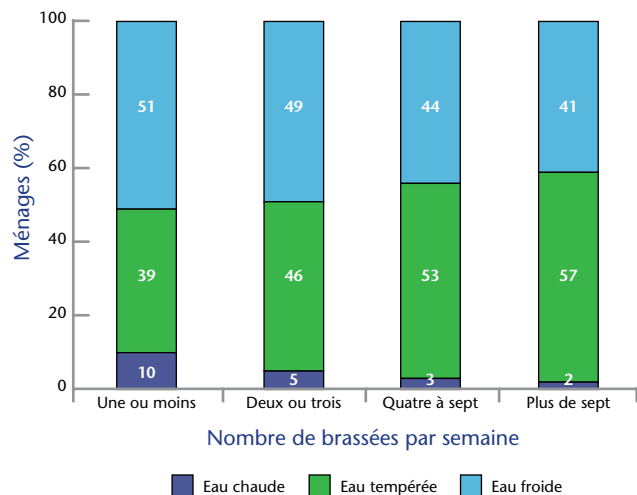


Figure 18. Température de l'eau utilisée pour le lavage des vêtements chez les ménages munis d'une laveuse, selon le nombre de brassées par semaine, 2007



Remarque : Pour l'EUEM 2007, on a recueilli des données sur le nombre de brassées lavées en hiver et en été. Les pourcentages indiqués à la figure 18 représentent uniquement les brassées en été. Les pourcentages pour les brassées en hiver sont identiques ou varient seulement de un point de pourcentage ou deux.

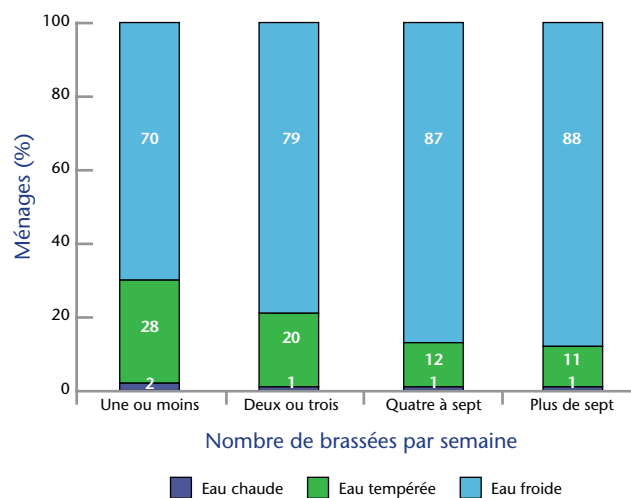
deux ou trois et à 87 p. 100 chez ceux qui en faisaient de quatre à sept. Cette tendance à la hausse ralentit chez les ménages qui faisaient plus de sept brassées, le pourcentage de ceux qui utilisaient surtout l'eau froide pour le rinçage se fixant à 88 p. 100.

Les ménages qui utilisent fréquemment leur laveuse ont davantage à continuer d'utiliser surtout l'eau froide pour le lavage et le rinçage de leurs vêtements, car ce choix a une incidence plus importante sur leur consommation d'énergie que chez les ménages qui n'utilisent pas fréquemment leur laveuse.

Sècheuses

En 2007, près de 90 p. 100 des ménages utilisaient une sècheuse dans leur logement. Parmi ces ménages, près de 65 p. 100 ont indiqué utiliser aussi une corde

Figure 19. Température de l'eau utilisée pour le rinçage des vêtements chez les ménages munis d'une laveuse, selon le nombre de brassées par semaine, 2007

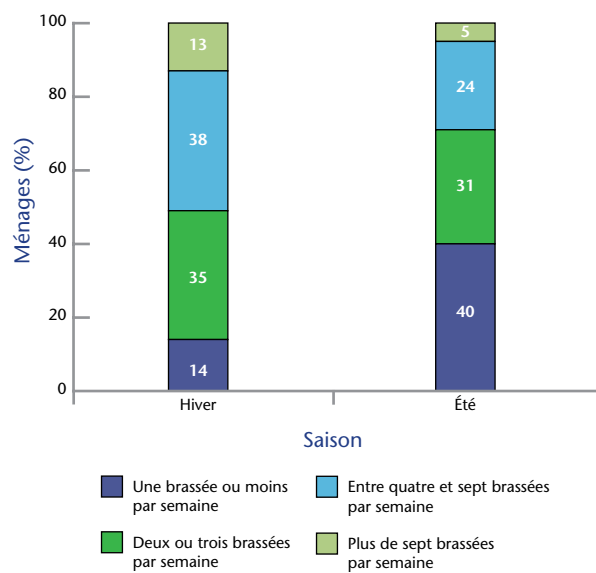


Remarque : Pour l'EUEM 2007, on a recueilli des données sur le nombre de brassées lavées en hiver et en été. Les pourcentages indiqués à la figure 19 représentent uniquement les brassées en été. Les pourcentages pour les brassées en hiver sont identiques ou varient seulement de un point de pourcentage ou deux.

à linge ou un séchoir. Comme l'indique la figure 20, ces ménages modifiaient considérablement leurs habitudes d'utilisation de la sècheuse selon la saison.

Parmi les ménages qui possédaient une sècheuse et une corde à linge ou un séchoir, plus de 50 p. 100 d'entre eux mettaient quatre brassées ou plus de vêtements dans la sècheuse par semaine en moyenne l'hiver. L'été, ce pourcentage passait à moins de 30 p. 100, beaucoup de ces ménages optant pour la corde à linge ou le séchoir. Cette diminution saisonnière de l'utilisation de la sècheuse constitue une façon simple et efficace pour les ménages de réduire leur consommation d'énergie.

Figure 20. Brassées hebdomadaires de vêtements séchés dans la sècheuse chez les ménages munis d'une sècheuse et d'une corde à linge ou d'un séchoir, selon l'utilisation saisonnière, 2007



Utilisation de l'énergie dans le logement

Foyers



Plus de 40 p. 100 des ménages canadiens ont indiqué avoir un foyer dans leur logement. Cependant, le taux de pénétration des foyers variait selon la région (figure 21).

En 2007, le taux de pénétration des foyers dans les régions de l'est du Canada était généralement plus faible que dans les régions de l'Ouest. La Colombie-Britannique et l'Alberta avaient les taux de pénétration les plus élevés, 63 p. 100 et 59 p. 100 respectivement. Le Québec avait le taux de pénétration le plus faible, 26 p. 100. La différence entre les taux de pénétration de la Colombie-Britannique et du Québec (37 points de pourcentage) montre à quel point la popularité des foyers varie dans l'ensemble du Canada. Ces différences régionales ont également été observées dans les types de foyers installés.

Foyers au gaz

Les foyers au gaz¹¹ se distinguent par leurs caractéristiques de combustion propre. Par rapport aux foyers au bois, les foyers au gaz naturel et au

propane produisent moins de monoxyde de carbone et d'émissions particulaires. Comme l'indiquait le *Rapport sommaire* de l'EUEM 2007, le taux de pénétration des foyers au gaz a augmenté au cours des dernières années.

Parmi les ménages munis d'un foyer, près de la moitié avaient un foyer au gaz en 2007 (figure 22). Si l'on considère la répartition régionale, la plupart des ménages de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario munis d'un foyer avaient un foyer au gaz. Les régions du Québec et de l'Atlantique avaient les taux de pénétration les plus faibles, 17 p. 100 et 25 p. 100 respectivement. En outre, l'utilisation du gaz comme source d'énergie était moins courante au Québec et dans la région de l'Atlantique.

Figure 21. Taux de pénétration des foyers selon la région, 2007

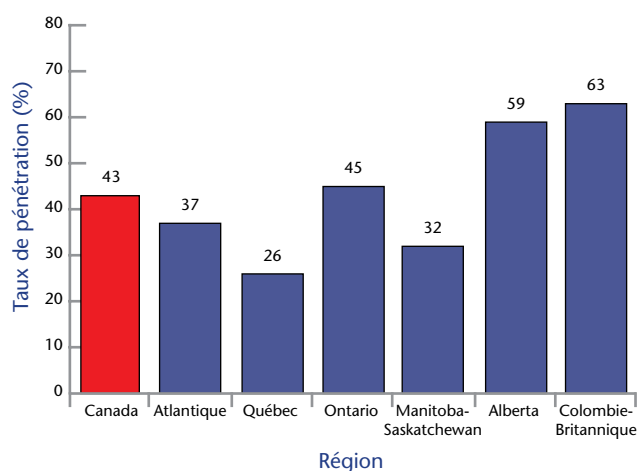
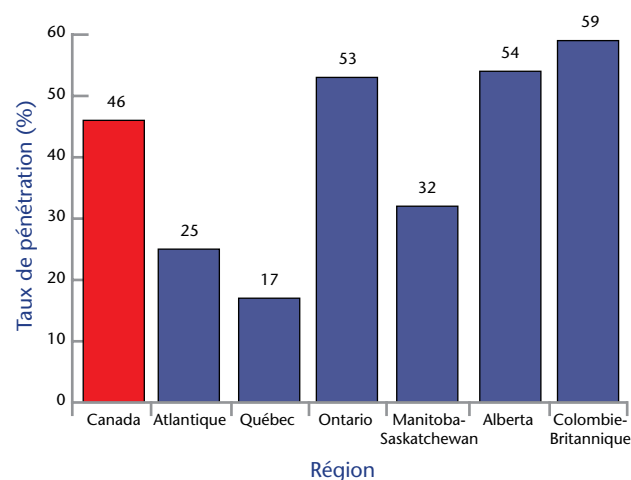


Figure 22. Taux de pénétration des foyers au gaz parmi les ménages munis d'un foyer, selon la région, 2007



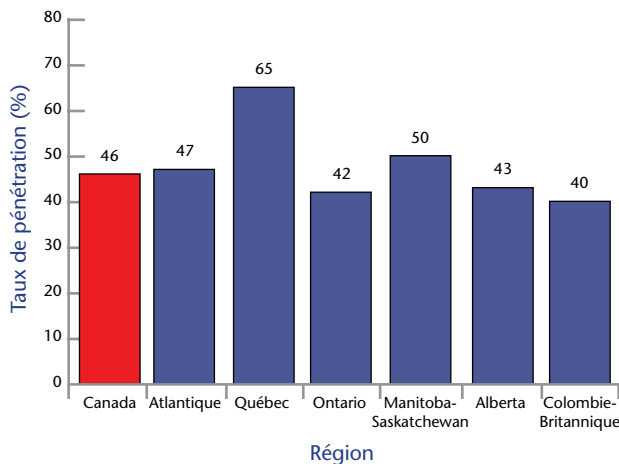
¹¹ Gaz naturel et gaz propane.

Foyers au bois

Comme l'indiquait le *Rapport sommaire de l'EUEM 2007*, le taux de pénétration des foyers au bois a diminué au cours des dernières années. En 2007, ce taux était devenu le même dans l'ensemble du Canada que celui des foyers au gaz (figure 23). Comme pour ces derniers, le taux de pénétration régional des foyers au bois variait.

Le Québec était la seule région où plus de 50 p. 100 des ménages munis d'un foyer avaient un foyer au bois (65 p. 100). La région Manitoba-Saskatchewan était la seule autre où, parmi les ménages munis d'un foyer, 50 p. 100 avaient un foyer au bois. À l'opposé, seulement 40 p. 100 des ménages de la Colombie-Britannique munis d'un foyer avaient un foyer au bois. Ce faible taux de pénétration n'est pas surprenant puisque la Colombie-Britannique avait le taux de pénétration le plus élevé pour les foyers au gaz.

Figure 23. Taux de pénétration des foyers au bois parmi les ménages munis d'un foyer, selon la région, 2007

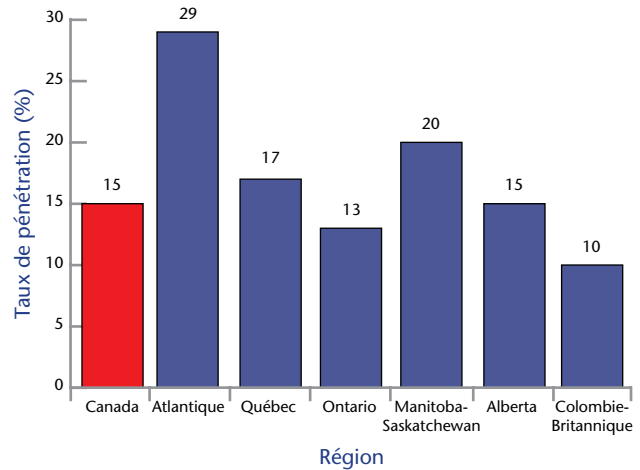


Foyers électriques

Un autre type de foyer maintenant disponible est le foyer électrique. Contrairement aux foyers au gaz ou au bois, un foyer électrique n'a pas réellement de feu dans l'âtre. Il génère toutefois de la chaleur et a l'aspect d'un feu lorsqu'on l'utilise.

L'EUEM 2007 indique que les foyers électriques n'étaient pas aussi répandus chez les ménages canadiens que les foyers au gaz ou au bois (figure 24).

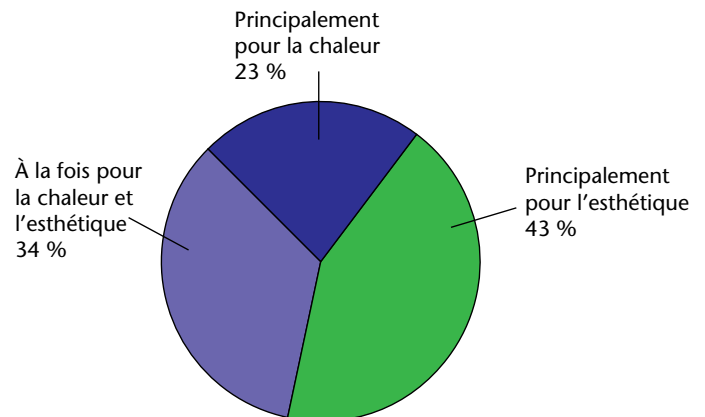
Figure 24. Taux de pénétration des foyers électriques parmi les ménages munis d'un foyer, selon la région, 2007



Néanmoins, le pourcentage de ménages munis d'un modèle électrique n'était pas négligeable. De plus, tout comme pour les foyers au gaz ou au bois, le taux de pénétration des foyers électriques variait considérablement parmi les régions.

Si l'on considère la répartition régionale, parmi les ménages qui étaient munis d'un foyer en 2007, la région de l'Atlantique avait le taux de pénétration le plus élevé pour les foyers électriques (29 p. 100). Seulement 10 p. 100 des ménages de la Colombie-Britannique ont indiqué avoir un foyer électrique.

Figure 25. Principale raison de l'utilisation d'un foyer électrique, 2007 (pourcentage de ménages)



Un foyer électrique est conçu de manière à fournir de la chaleur et à avoir l'aspect agréable d'un feu qui brûle. Lorsqu'on a demandé aux ménages quelle était la raison principale de leur utilisation d'un foyer électrique, 43 p. 100 d'entre eux ont donné l'esthétique comme raison (figure 25); seulement 23 p. 100 ont répondu que c'était la chaleur. Pour 34 p. 100, la raison principale de leur foyer électrique était à la fois la chaleur et l'esthétique.



Utilisation de l'énergie à l'extérieur du logement

Moyens de transport



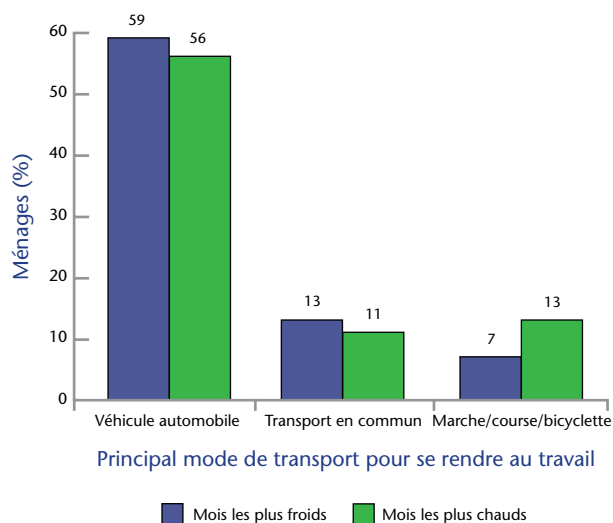
Près de 75 p. 100 des ménages canadiens comptaient au moins une personne qui travaillait à l'extérieur du logement en 2007. Ces personnes avaient besoin d'un moyen de transport pour se rendre au travail. De loin, le moyen le plus courant était le véhicule automobile¹² (figure 26).

Pendant les mois les plus froids, près de 60 p. 100 des ménages comptaient au moins un membre qui utilisait un véhicule automobile comme principal moyen de transport pour se rendre au travail. Ce pourcentage diminuait à 56 p. 100 pendant les mois les plus chauds. Le pourcentage de ménages dont au moins un membre utilisait le transport en commun comme principal moyen de transport pour se rendre au travail diminuait également pendant les mois les plus chauds (11 p. 100) par rapport aux mois les plus froids (13 p. 100). Par contre, le pourcentage de ménages dont au moins un membre se rendait au travail en marchant, en courant ou à bicyclette augmentait, passant de 7 p. 100 pendant

les mois les plus froids à 13 p. 100 pendant les mois les plus chauds.

De toute évidence, certains moyens de transport requièrent plus d'énergie que d'autres. La marche, la course et la bicyclette pour se rendre au travail ne consomment aucune énergie, sinon la dépense de l'effort physique. Le transport en commun consomme de l'énergie, mais moins que si chaque personne à bord utilisait son propre véhicule automobile pour se rendre au travail. Le même principe s'applique pour les véhicules automobiles, car il y a moins d'énergie consommée par un seul véhicule automobile transportant plusieurs personnes qui se rendent au travail que si chacune de ces personnes utilisait son propre véhicule automobile pour le faire.

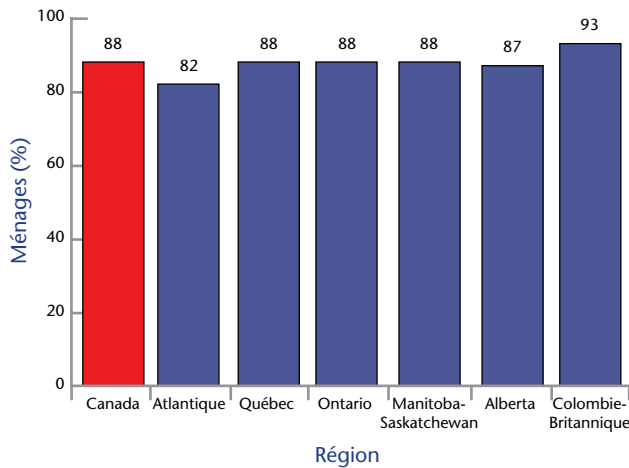
Figure 26. Moyen de transport utilisé par au moins un membre du ménage pour se rendre au travail, selon la saison, 2007



L'EUEM 2007 indique que la plupart des membres du ménage qui utilisaient un véhicule automobile comme principal moyen de transport pour se rendre au travail étaient seuls à bord de leur véhicule (figure 27). En fait, parmi les ménages dont au moins un membre utilisait un véhicule automobile comme principal moyen de transport pour se rendre au travail, 88 p. 100 comptaient au moins un membre qui voyageait seul à bord de son véhicule pour se rendre au travail. Une comparaison régionale indique que ce pourcentage ne variait pas de façon importante dans l'ensemble du pays, à l'exception de la région de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique, la première ayant le plus faible pourcentage, 82 p. 100, et la seconde, le plus élevé, 93 p. 100.

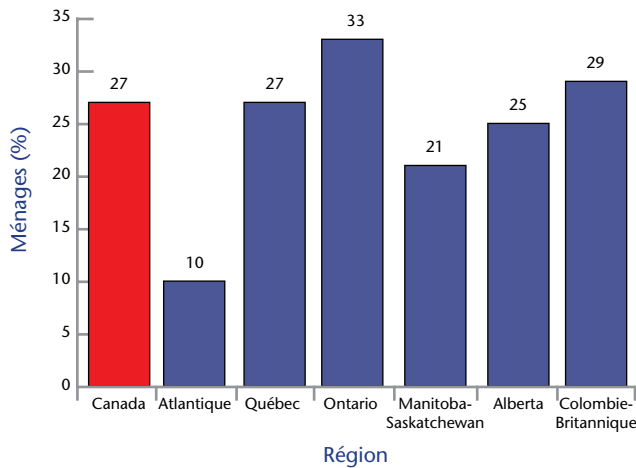
¹² Dans le cadre de l'EUEM 2007, on entend par véhicule automobile un véhicule motorisé appartenant au ménage ou loué par celui-ci, incluant les voitures, les mini-fourgonnettes, les fourgonnettes, les véhicules utilitaires sport, les camionnettes et les motocyclettes.

Figure 27. Pourcentage de ménages dont au moins un membre se rendait au travail par véhicule automobile, sans passager, pendant les mois les plus froids, 2007



Remarque : Les résultats pour les mois les plus chauds varient d'un point de pourcentage ou moins dans chaque région par rapport aux résultats pour les mois les plus froids.

Figure 28. Pourcentage de ménages qui utilisaient régulièrement le transport en commun, selon la région, 2007

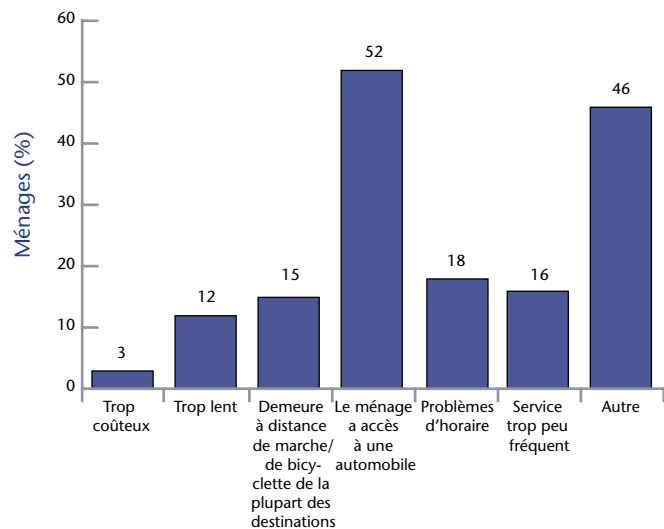


Remarque : Les ménages qui utilisaient régulièrement le transport en commun comprennent ceux qui l'utilisaient régulièrement autrement que pour se rendre au travail et ceux dont au moins un membre l'utilisait pour se rendre au travail en hiver ou en été.

Comme on l'a vu, l'utilisation du transport en commun comme moyen de transport peut contribuer à réduire la consommation d'énergie dans son ensemble. Plus du quart des ménages canadiens utilisaient régulièrement le transport en commun (figure 28), l'Ontario et la Colombie-Britannique venant en tête avec 33 p. 100 et 29 p. 100 respectivement. Une raison probable en serait que ces régions avaient les proportions les plus élevées au Canada de ménages vivant en milieu urbain plutôt qu'en milieu rural, alors que les résultats de l'enquête indiquent que la disponibilité du transport en commun était plus courante dans les agglomérations urbaines que dans les centres ruraux. Plus de 80 p. 100 des ménages urbains ont indiqué que le transport en commun était disponible à moins de cinq minutes de leur logement, à pied ou en voiture, contre seulement 16 p. 100 des ménages ruraux.

Plusieurs raisons expliquent que les ménages qui avaient accès au transport en commun ne l'utilisaient pas, mais la principale semble être le fait de disposer d'une automobile (figure 29). En fait, plus de la moitié des ménages qui avaient accès au transport en commun ont indiqué qu'ils ne l'utilisaient pas parce qu'ils avaient une automobile à leur disposition.

Figure 29. Raisons pour lesquelles les ménages ayant accès au transport en commun ne l'utilisaient pas, 2007



Raisons pour lesquelles les ménages ayant accès au transport en commun ne l'utilisaient pas

Utilisation de l'énergie à l'extérieur du logement

Véhicules automobiles



Comme le véhicule automobile était le moyen de transport le plus courant pour se rendre au travail chez les ménages canadiens en 2007, il était important dans le cadre de l'EUEM 2007 de recueillir de l'information sur les caractéristiques des véhicules automobiles utilisés par les ménages.

Nombre de véhicules par ménage

Seulement 13 p. 100 des ménages ne possédaient ni ne louaient de véhicule automobile en 2007 (figure 30). Pour le reste, la proportion était presque égale entre ceux qui avaient un seul véhicule automobile et ceux qui en avaient plus de un, les premiers représentant 43 p. 100 de tous les ménages, et les seconds, 44 p. 100¹³.

Alors qu'on avait une proportion sensiblement égale de ménages ayant un seul véhicule et de ménages en ayant plus de un à l'échelle nationale, tel n'était pas le cas à l'échelle régionale (figure 31). Le Québec était la seule région qui avait une proportion plus élevée de ménages ayant un seul véhicule (55 p. 100) que de

ménages en ayant plus de un (45 p. 100). Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique avaient le pourcentage le plus élevé de ménages ayant un seul véhicule et le pourcentage le plus élevé d'utilisation régulière du transport en commun (figure 28). La région Manitoba-Saskatchewan (42 p. 100) et l'Alberta (44 p. 100) avaient les proportions les plus faibles de ménages ayant un seul véhicule. Ces deux régions avaient aussi les proportions les plus élevées de ménages ayant trois véhicules ou plus.

On notait aussi une différence dans les proportions de ménages ayant un seul véhicule et de ménages en ayant plus de un, selon qu'ils vivaient en milieu urbain

Figure 30. Nombre de véhicules automobiles que les ménages possédaient ou louaient, 2007 (pourcentage de ménages)

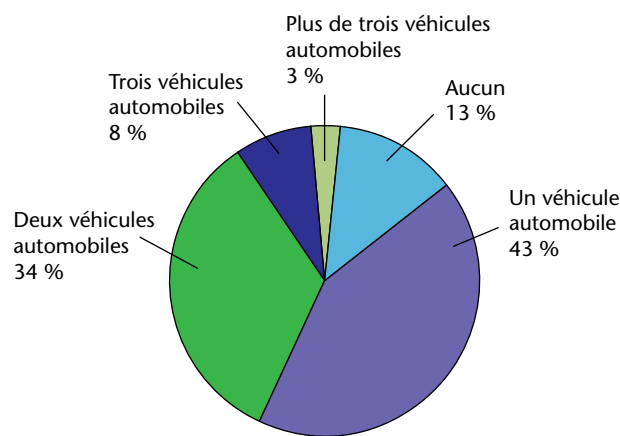
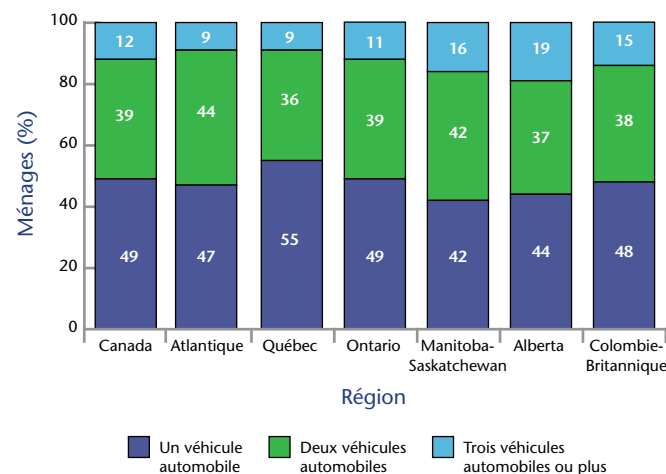


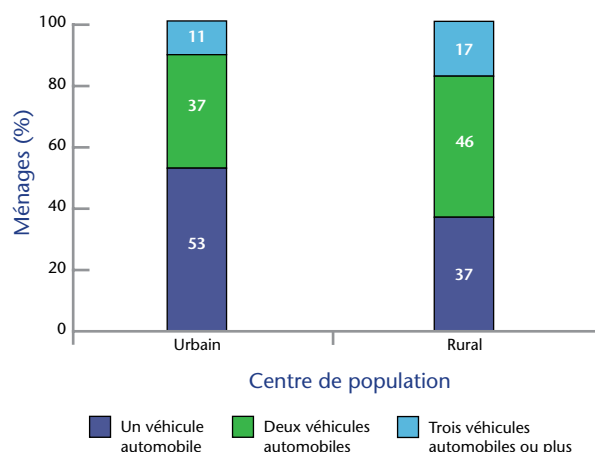
Figure 31. Taux de pénétration des véhicules automobiles selon le nombre chez les ménages qui en possédaient ou en louaient un, selon la région, 2007



¹³ Les pourcentages indiqués à la figure 30 ne correspondent pas aux pourcentages du texte en raison de l'arrondissement des chiffres.

ou rural (figure 32). Parmi les ménages qui avaient un véhicule automobile, plus de la moitié en milieu urbain en avaient un seul, tandis que 63 p. 100 en milieu rural en avaient plus de un. Ces résultats ne sont pas surprenants si l'on considère que les ménages ruraux ont moins accès au transport en commun et qu'ils ont généralement de plus longues distances à parcourir (figure 33). La combinaison de ces facteurs peut donc nécessiter l'utilisation de plus de un véhicule automobile chez ces derniers.

Figure 32. Taux de pénétration des véhicules automobiles chez les ménages qui en possédaient ou en louaient un, selon le centre de population, 2007



Type de véhicule

Dans le cadre de l'EUEM 2007, on a aussi examiné les types de véhicules automobiles utilisés par les ménages, notamment :

- les automobiles;
- les mini-fourgonnettes ou les fourgonnettes;
- les véhicules utilitaires sport (VUS);
- les camionnettes;
- les motocyclettes.

Plus des deux tiers des ménages ont indiqué que leur principal véhicule était une voiture (tableau 5). Pour les autres, le principal véhicule était une mini-fourgonnette ou une fourgonnette (14 p. 100), un VUS (10 p. 100) ou une camionnette (8 p. 100).

Comme le montre le tableau 6, le pourcentage de

Tableau 5. Taux de pénétration des types de véhicules automobiles à titre de véhicule principal chez les ménages, 2007

Type de véhicule automobile	Véhicule automobile le plus utilisé* (%)
Automobile	67
Mini-fourgonnette ou fourgonnette	14
Véhicule utilitaire sport (VUS)	10
Camionnette	8
Motocyclette	-

* Parmi les ménages qui possédaient ou louaient au moins un véhicule automobile. En raison de l'arrondissement, la somme des chiffres (en pourcentage) peut ne pas correspondre au total.

ménages ayant une automobile comme deuxième véhicule (51 p. 100) était moins élevé que chez ceux pour qui il s'agissait du véhicule principal (67 p. 100). On remarque, suivant cette constatation, que les camionnettes avaient un taux de pénétration considérablement plus élevé comme véhicule secondaire (25 p. 100) que comme véhicule principal (8 p. 100).

Tableau 6. Taux de pénétration des types de véhicules automobiles à titre de véhicule secondaire chez les ménages, 2007

Type de véhicule automobile	Deuxième véhicule automobile le plus utilisé* (%)
Automobile	51
Mini-fourgonnette ou fourgonnette	11
Véhicule utilitaire sport (VUS)	11
Camionnette	25
Motocyclette	2

* Parmi les ménages qui possédaient ou louaient au moins deux véhicules automobiles.

Année modèle

Les véhicules automobiles principaux utilisés par les ménages étaient plus récents que les véhicules automobiles secondaires (tableau 7). Parmi les ménages qui avaient au moins un véhicule automobile, 67 p. 100 ont indiqué que l'année du modèle de leur véhicule principal était 2000 ou une année plus récente, alors que seulement 53 p. 100 des ménages ayant plus de un véhicule ont indiqué que l'année du modèle de leur deuxième véhicule était 2000 ou une année plus récente.

Tableau 7. Taux de pénétration de l'année modèle des véhicules automobiles selon l'utilisation par le ménage, 2007

Année du modèle	Véhicule automobile le plus utilisé* (%)	Deuxième véhicule automobile le plus utilisé (%)
2005-2008	26	20
2000-2004	41	33
1995-1999	21	26
1990-1994	9	13
Avant 1990	3	8

* Parmi les ménages qui possédaient ou louaient au moins deux véhicules automobiles.

Type de moteur

Parmi les ménages qui avaient un véhicule automobile, plus de 90 p. 100 ont indiqué que leur véhicule principal était muni d'un moteur de quatre ou six cylindres (tableau 8). Parmi ces ménages, davantage utilisaient un véhicule à quatre cylindres comme véhicule principal (49 p. 100) qu'un véhicule à six cylindres (42 p. 100).

Tableau 8. Taux de pénétration des types de moteurs parmi les véhicules principaux des ménages, 2007

Type de moteur	Véhicule automobile le plus utilisé* (%)
4 cylindres	49
6 cylindres	42
8 cylindres	7
Hybride (à essence/diesel et moteur électrique)	1
Autre	1

* Parmi les ménages qui possédaient ou louaient au moins un véhicule automobile.

Des résultats semblables, mais légèrement moins élevés, ont été observés pour le deuxième véhicule automobile (tableau 9), près de 80 p. 100 des ménages ayant plus de un véhicule indiquant que leur deuxième véhicule était muni d'un moteur à quatre ou à six cylindres. Le taux de pénétration des véhicules à huit cylindres, toutefois, était nettement plus élevé pour le deuxième véhicule. Alors que seulement 7 p. 100 des ménages ayant un véhicule automobile ont indiqué que leur véhicule principal avait un moteur à huit cylindres, 18 p. 100 des ménages ayant plus de un véhicule ont indiqué que leur véhicule secondaire avait un moteur à huit cylindres.

Tableau 9. Taux de pénétration des types de moteurs parmi les deuxièmes véhicules des ménages, 2007

Type de moteur	Deuxième véhicule automobile le plus utilisé* (%)
4 cylindres	40
6 cylindres	39
8 cylindres	18
Hybride (essence/diesel et moteur électrique)	1
Autre	3

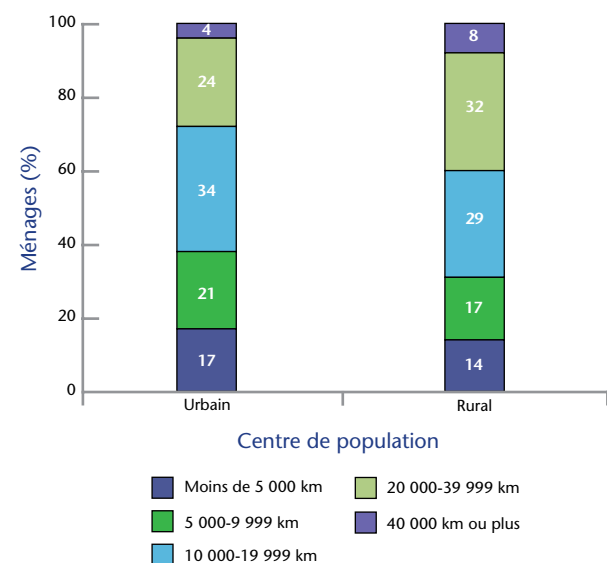
* Parmi les ménages qui possédaient ou louaient au moins deux véhicules automobiles.

Les moteurs hybrides ne représentaient que 1 p. 100 des véhicules automobiles, aussi bien à titre principal que secondaire. Bien que le taux de pénétration soit extrêmement faible, le degré d'adoption de cette technologie éconergétique continuera de faire l'objet d'un suivi.

Distance parcourue

Près de 70 p. 100 des ménages canadiens ayant un véhicule automobile ont indiqué que leur véhicule principal avait parcouru moins de 20 000 kilomètres (km) en 2007 (figure 33). Une proportion comparable est observée chez les ménages en région urbaine, mais pas en milieu rural, où elle

Figure 33. Distance parcourue par le véhicule principal parmi les ménages qui possédaient ou louaient au moins un véhicule, selon le centre de population, 2007



s'élève à environ 60 p. 100. Ainsi, de façon générale, un ménage rural fait davantage usage de son véhicule principal. Encore une fois, cela n'est pas surprenant, car les distances à parcourir sont généralement plus longues en région rurale qu'en région urbaine.

Importance du rendement du carburant dans la décision d'achat

Près de la moitié des ménages canadiens ont indiqué en 2007 que le rendement du carburant avait été un facteur très important lors de l'achat ou de la location de leur plus récent véhicule automobile (figure 34); 40 p. 100 ont indiqué que ce facteur était plutôt important. La grande majorité des ménages se souciaient donc du rendement du carburant comme facteur d'achat ou de location de leur plus récent véhicule.

La proportion la plus élevée des ménages pour qui le rendement du carburant était très important se trouvait parmi ceux qui conduisaient le moins leur véhicule principal, soit moins de 5 000 km, et ceux qui l'utilisaient le plus, soit 40 000 km ou plus (figure 35). Chez les premiers, des moyens financiers modestes peuvent avoir motivé leur choix, alors que chez les seconds, ce pourrait être plutôt l'ampleur de leurs frais en carburant.

On s'attendrait à ce que le rendement du carburant soit un facteur également important chez les ménages qui ont plus de un véhicule puisqu'ils sont susceptibles de

parcourir de plus grandes distances dans l'ensemble, et donc de consommer plus de carburant avec leurs véhicules que les ménages qui n'en ont que un. Les résultats de l'enquête donnent effectivement à penser que la plupart des ménages qui ont plus de un véhicule accordent relativement la même importance au rendement du carburant que les ménages qui n'en ont que un (figure 36). Ainsi, alors que 46 p. 100 des ménages ayant un seul véhicule ont indiqué que le rendement du carburant avait été un facteur très important la dernière fois qu'ils avaient acheté ou loué un véhicule automobile, des résultats semblables sont observés chez les ménages qui avaient deux ou trois véhicules.

Toutefois, ce pourcentage est moins élevé chez les ménages qui avaient plus de trois véhicules : seulement 39 p. 100 d'entre eux ont cité le rendement du carburant comme facteur très important à l'achat ou à la location de leur dernier véhicule. Une possible explication de ce résultat serait que le quatrième véhicule d'un ménage pourrait être considéré comme un bien de luxe, utilisé uniquement de façon saisonnière, si l'on considère que 58 p. 100 des véhicules en question ont parcouru moins de 5 000 km en 2007. Dans ces conditions, le rendement du carburant ne serait pas aussi important que d'autres facteurs d'achat.

Figure 34. Importance du rendement du carburant comme facteur d'achat ou de location du véhicule automobile le plus récent, 2007 (pourcentage de ménages)

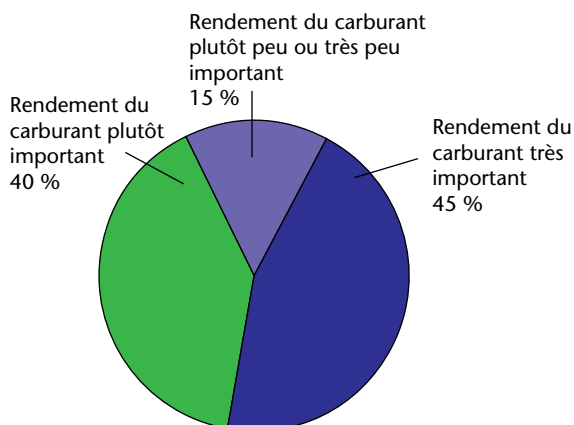


Figure 35. Importance du rendement du carburant comme facteur d'achat ou de location du dernier véhicule automobile chez les ménages, selon la distance parcourue par le véhicule principal, 2007

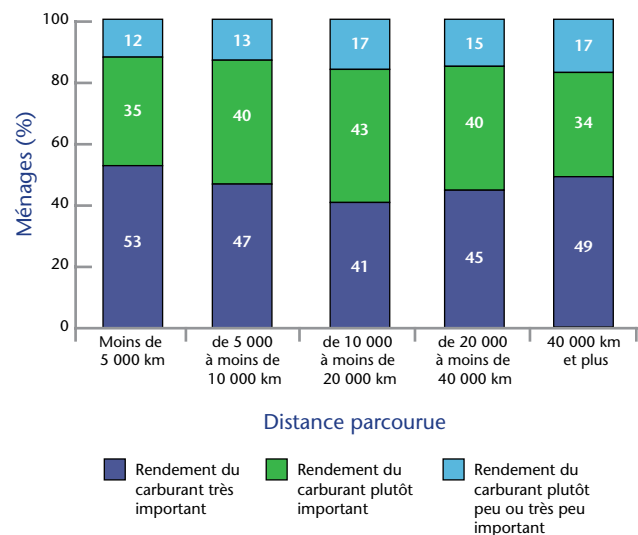


Figure 36. Importance du rendement du carburant comme facteur d'achat ou de location du dernier véhicule automobile chez les ménages, selon le nombre de véhicules automobiles possédés ou loués, 2007

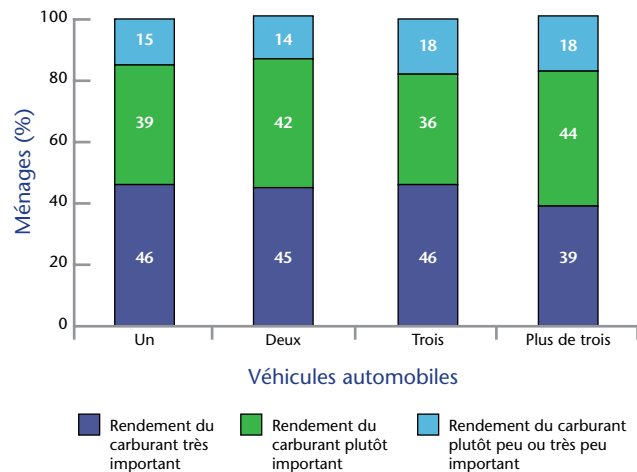
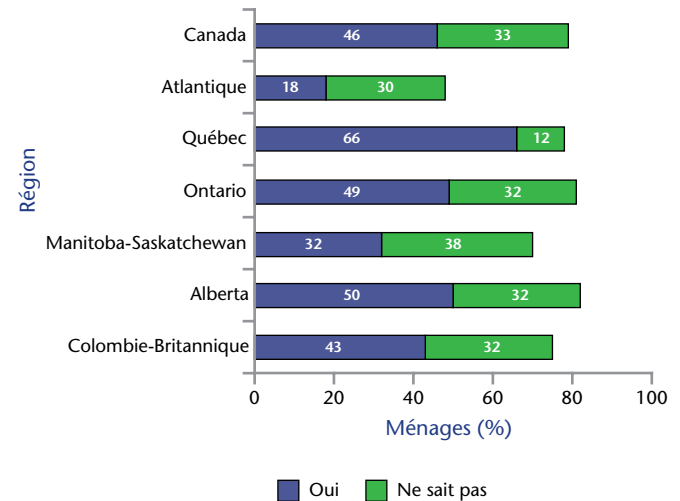


Figure 37. Essence à l'éthanol ou au biodiesel localement disponible pour les ménages qui possédaient ou louaient un véhicule automobile, selon la région, 2007



Carburants de remplacement

Les ménages canadiens n'ont pas que l'essence ou le diesel comme sources de carburant pour leurs véhicules automobiles ou leurs appareils à essence. Plusieurs carburants de remplacement, comme l'essence à l'éthanol et le biodiesel, peuvent désormais être utilisés. L'éthanol est un carburant renouvelable dont la combustion est plus propre et plus complète que celle de l'essence ou du diesel. Le biodiesel est un carburant biodégradable qui peut être utilisé pour n'importe quel moteur diesel. Ces deux carburants de remplacement produisent moins d'émissions de gaz à effet de serre en brûlant que les carburants classiques.

L'EUEM 2007 indique que parmi les ménages qui avaient un véhicule automobile en 2007, 43 p. 100 savaient que l'essence à l'éthanol ou le biodiesel étaient disponibles dans leur secteur (figure 37). Cependant, on constate d'importants écarts à l'échelle régionale. Ainsi, seulement 18 p. 100 des ménages de la région de l'Atlantique ont indiqué que ces carburants de remplacement étaient disponibles dans leur secteur, contre 66 p. 100 dans la région Manitoba-Saskatchewan.

En outre, dans chaque région, un pourcentage élevé de ménages ignoraient si l'essence à l'éthanol ou le biodiesel étaient disponibles dans leur secteur. Ainsi, plus de 30 p. 100 des ménages canadiens qui avaient un véhicule automobile en 2007 ignoraient si ces carburants de remplacement étaient disponibles dans leur secteur. Il se peut donc que ces résultats sous-estiment la disponibilité de ces carburants en 2007 et que nombre de ménages canadiens ne connaissent pas ces types de carburants.



Matériel d'extérieur

Tondeuses à gazon



Les ménages canadiens utilisent divers types de matériel d'extérieur. L'EUEM 2007 a recueilli des données sur le matériel suivant : tondeuses à gazon, taille-bordures, souffleuses à feuilles, scies à chaîne et souffleuses à neige.

Le taux de pénétration de ces appareils, illustré au tableau 10, représente le pourcentage des ménages qui en faisaient usage en 2007 parmi l'ensemble des ménages. Ce pourcentage inclut donc ceux qui n'avaient généralement pas besoin de matériel d'extérieur, tels les ménages qui vivaient en appartement. Le reste de l'analyse de cette section consacrée au matériel d'extérieur portera donc sur les ménages qui ne vivaient pas en appartement et qui, pour certains, disposaient d'une pelouse (tableau 11).

Tableau 10. Taux de pénétration du matériel d'extérieur, 2007

Type d'appareil	Taux de pénétration parmi l'ensemble des ménages (%)
Tondeuse à gazon	60
Taille-bordures	45
Souffleuse à feuilles	11
Scie à chaîne	18
Souffleuse à neige	18

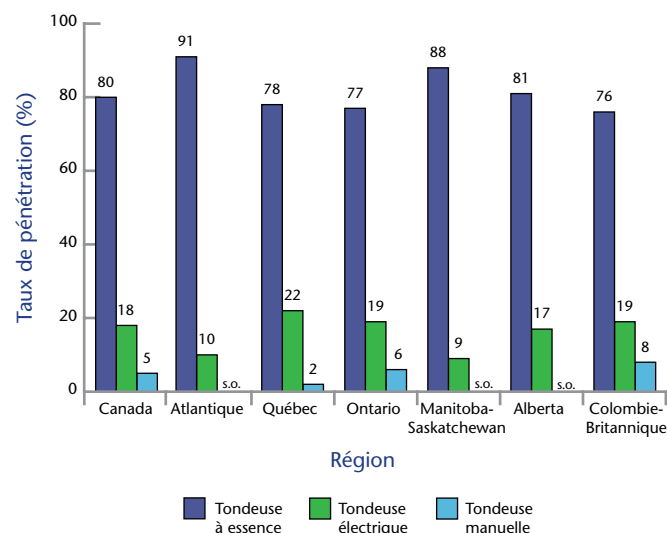
Tableau 11. Taux de pénétration du matériel d'extérieur, selon certaines caractéristiques des ménages, 2007

Type d'appareil	Taux de pénétration parmi les ménages qui ne vivaient pas en appartement et qui avaient une pelouse (%)
Tondeuse à gazon	87
Taille-bordures	66
Souffleuse à feuilles	15
Type d'appareil	Taux de pénétration parmi les ménages qui ne vivaient pas en appartement (%)
Scie à chaîne	24
Souffleuse à neige	24

Tondeuses à gazon

Parmi les ménages qui disposaient d'une pelouse et ne vivaient pas en appartement, 87 p. 100 ont utilisé une tondeuse à gazon en 2007. Les tondeuses à essence étaient les plus couramment utilisées, soit par quatre ménages sur cinq parmi ceux qui faisaient usage d'une tondeuse (figure 38), contre 18 p. 100 pour les tondeuses électriques et 5 p. 100 pour les tondeuses manuelles.

Figure 38. Taux de pénétration des tondeuses à gazon, selon le type, parmi les ménages qui faisaient usage d'une tondeuse, selon la région, 2007

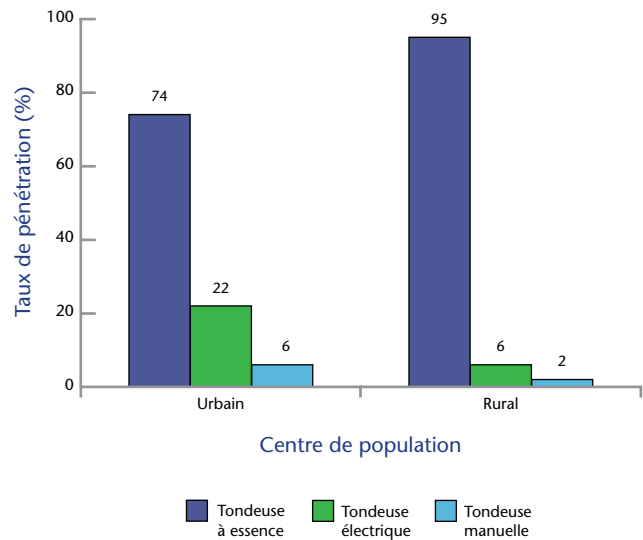


Remarque : Les résultats par catégorie peuvent donner plus de 100 p. 100, car les ménages n'étaient pas limités à un type de tondeuse à gazon.

D'un point de vue régional, les tondeuses à essence étaient les plus courantes dans la région de l'Atlantique, où 91 p. 100 des ménages qui ont utilisé une tondeuse se sont servi de ce type d'appareil. Les tondeuses électriques étaient plus courantes au Québec que dans toute autre région : 22 p. 100 des ménages qui faisaient usage d'une tondeuse ont utilisé une tondeuse électrique. Les tondeuses manuelles, le type de tondeuse le plus éconergétique car il ne consomme aucune énergie, étaient les plus courantes en Colombie-Britannique, à raison de presque 10 p. 100.

Les résultats de l'enquête indiquent que le lieu géographique a une incidence sur le type de tondeuse utilisé (figure 39). Les ménages des centres urbains avaient davantage tendance à utiliser une tondeuse électrique ou manuelle que les ménages des centres ruraux. À l'inverse, les ménages des centres ruraux étaient plus portés à utiliser une tondeuse à essence que ceux des centres urbains. En fait, presque tous les ménages ruraux qui avaient une tondeuse (95 p. 100) utilisaient une tondeuse à essence. Cela est probablement dû au fait que les tondeuses électriques et manuelles conviennent mieux pour les pelouses de petite superficie, qu'on retrouve plus souvent en milieu urbain.

Figure 39. Taux de pénétration des tondeuses à gazon selon le type parmi les ménages qui faisaient usage d'une tondeuse, selon le centre de population, 2007



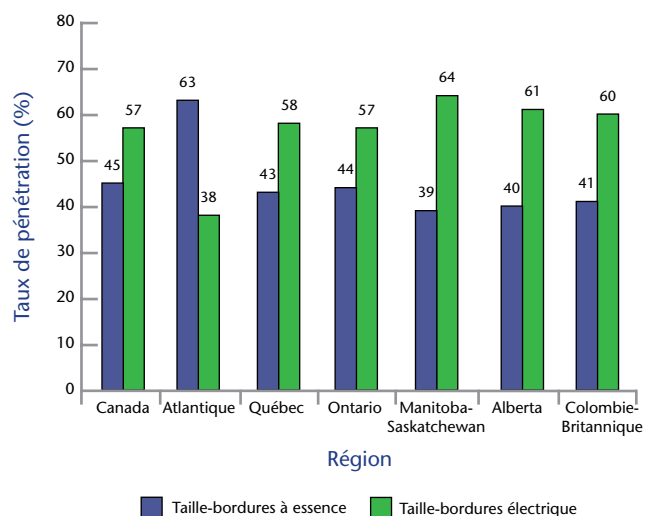
Remarque : Les résultats par catégorie peuvent donner plus de 100 p. 100 car les ménages n'étaient pas limités à un type de tondeuse à gazon.

Taille-bordures



Parmi les ménages qui disposaient d'une pelouse et ne vivaient pas en appartement, 66 p. 100 ont utilisé un taille-bordures en 2007. L'EUEM 2007 a recueilli des données sur le taux de pénétration des types de taille-bordures offerts sur le marché. On constate que les taille-bordures électriques étaient plus courants que les modèles à essence : 57 p. 100 contre seulement 45 p. 100 respectivement parmi les ménages qui faisaient usage d'un taille-bordures (figure 40). Dans toutes les régions du Canada, sauf celle de l'Atlantique, le taux de pénétration était semblable pour les taille-bordures électriques et à essence.

Figure 40. Taux de pénétration des taille-bordures selon le type parmi les ménages qui faisaient usage d'un taille-bordures, selon la région, 2007

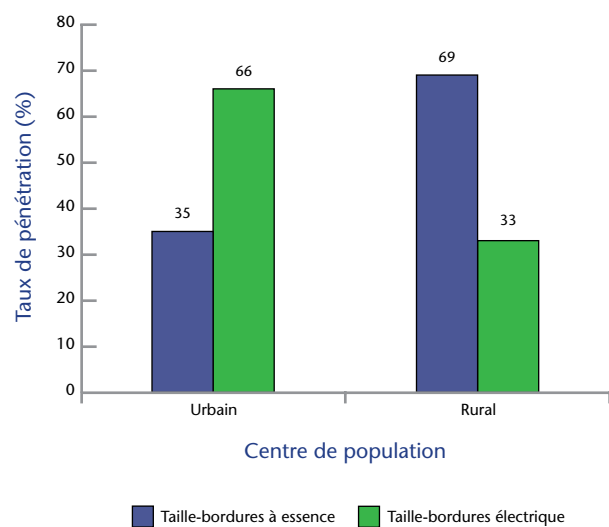


Remarque : Les résultats par catégorie peuvent donner plus de 100 p. 100, car les ménages n'étaient pas limités à un type de taille-bordures.

La région de l'Atlantique est la seule où les taille-bordures à essence étaient plus courants que les modèles électriques, avec un taux de 63 p. 100. Il s'agissait de loin du taux de pénétration le plus élevé de toutes les régions. Par contre, la région de l'Atlantique avait le taux de pénétration le plus faible, seulement 38 p. 100, pour les taille-bordures électriques parmi les ménages qui faisaient usage de ce genre d'appareil.

L'explication probable du taux plus élevé de taille-bordures à essence dans la région de l'Atlantique est que cette région avait le pourcentage le plus élevé de ménages vivant en région rurale au Canada en 2007, soit près de 50 p. 100. Les données de l'EUEM 2007 indiquent aussi que les taille-bordures à essence étaient plus de deux fois plus courants chez les ménages ruraux que les modèles électriques. À l'inverse, en milieu urbain, les appareils électriques étaient presque deux fois plus courants que les modèles à essence (figure 41).

Figure 41. Taux de pénétration des taille-bordures selon le type parmi les ménages qui faisaient usage d'un taille-bordures, selon le centre de population, 2007



Remarque : Les résultats par catégorie peuvent donner plus de 100 p. 100, car les ménages n'étaient pas limités à un type de taille-bordures.

Matériel d'extérieur

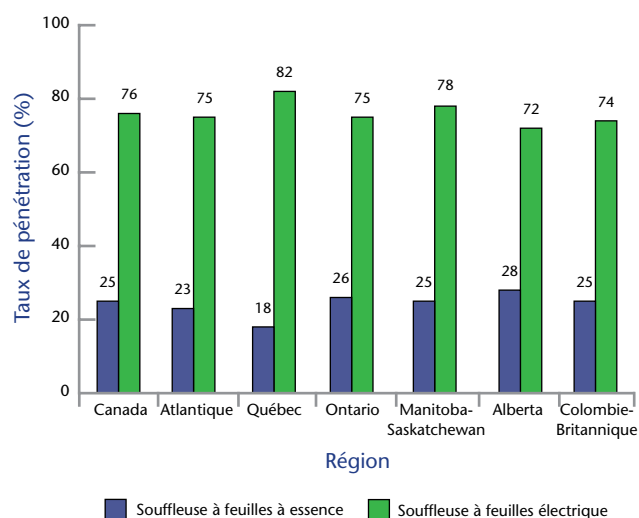
Souffleuses à feuilles



Les souffleuses à feuilles étaient moins courantes que les tondeuses et les taille-bordures en 2007. Seulement 15 p. 100 des ménages canadiens qui ne vivaient pas en appartement et qui disposaient d'une pelouse faisaient usage d'une souffleuse à feuilles. Parmi ces ménages, trois fois plus utilisaient une souffleuse à feuilles électrique plutôt qu'à essence (figure 42), 76 p. 100 contre seulement 25 p. 100.

Tous les taux de pénétration régionaux selon le type d'appareil correspondaient au taux national. Le Québec présentait les écarts de points de pourcentage les plus importants par rapport au taux national. On y trouvait le taux de pénétration le plus élevé pour les souffleuses électriques (82 p. 100) et le taux le plus faible pour les modèles à essence (18 p. 100). Par ailleurs, si les taux de pénétration régionaux des appareils électriques et à essence étaient sensiblement les mêmes dans l'ensemble du pays, tel n'était pas le cas dans les centres ruraux.

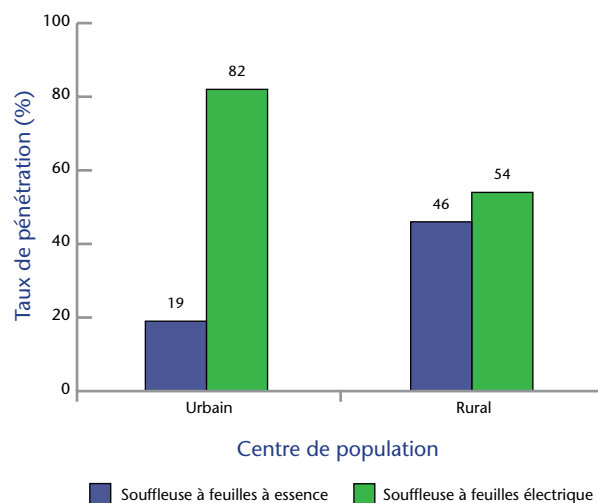
Figure 42. Taux de pénétration des souffleuses à feuilles selon le type parmi les ménages qui faisaient usage d'une souffleuse à feuilles, selon la région, 2007



Remarque : Les résultats par catégorie peuvent donner plus de 100 p. 100, car les ménages n'étaient pas limités à un type de souffleuse à feuilles.

Parmi les ménages en milieu rural qui faisaient usage d'une souffleuse à feuilles, les pourcentages étaient assez proches entre ceux qui utilisaient un modèle électrique (54 p. 100) et ceux qui utilisaient un modèle à essence (46 p. 100). Ces taux de pénétration diffèrent considérablement des taux canadiens observés à la figure 42 et des taux en milieu urbain de la figure 43. Une explication possible est que la superficie d'une propriété en milieu rural peut être importante, ce qui rend peu pratique l'utilisation d'un modèle électrique, car cela nécessiterait un cordon électrique ou un chargement fréquent de la batterie.

Figure 43. Taux de pénétration des souffleuses à feuilles selon le type parmi les ménages qui faisaient usage d'une souffleuse à feuilles, selon le centre de population, 2007



Remarque : Les résultats par catégorie peuvent donner plus de 100 p. 100, car les ménages n'étaient pas limités à un type de souffleuse à feuilles.

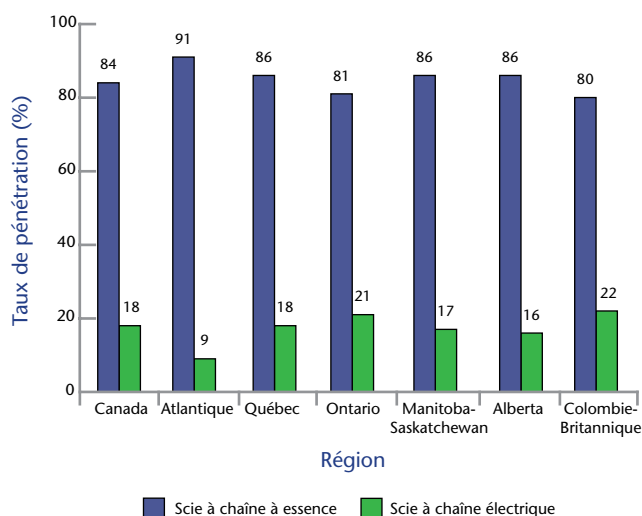


Scies à chaîne



Près du quart des ménages qui ne vivaient pas en appartement en 2007 faisaient usage d'une scie à chaîne. À l'exception de la région de l'Atlantique, où le taux de pénétration était de 36 p. 100, toutes les régions du Canada se situaient à moins de 5 points de pourcentage du taux de pénétration canadien de 24 p. 100. Comme l'usage de la scie à chaîne était le plus courant dans la région de l'Atlantique, il convient de noter que cette région avait aussi les écarts les plus importants par rapport aux taux de pénétration canadiens pour ce qui est des scies à essence et électriques (figure 44).

Figure 44. Taux de pénétration des scies à chaîne selon le type parmi les ménages qui faisaient usage d'une scie à chaîne, selon la région, 2007

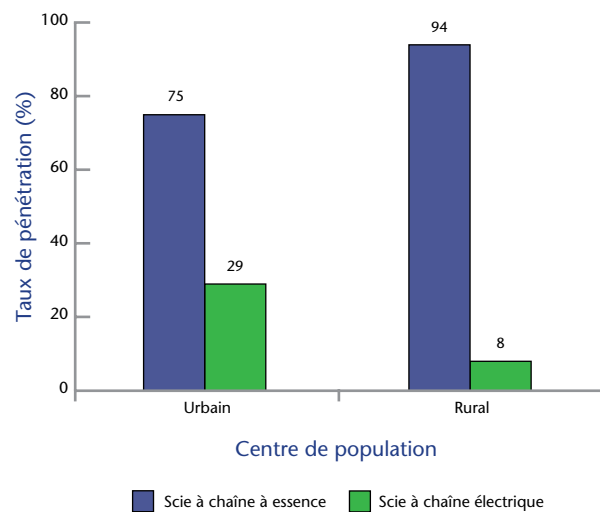


Remarque : Les résultats par catégorie peuvent donner plus de 100 p. 100, car les ménages n'étaient pas limités à un type de scie à chaîne.

Parmi les ménages du Canada qui faisaient usage d'une scie à chaîne en 2007, 84 p. 100 ont employé un appareil à essence et 18 p. 100 un appareil électrique. Des taux de pénétration comparables ont été observés dans l'ensemble des régions, sauf celle de l'Atlantique, qui avait le taux de pénétration le plus élevé pour les modèles à essence (91 p. 100) et le taux le plus faible pour les modèles électriques (9 p. 100).

Comme on l'a vu, la région de l'Atlantique avait le pourcentage le plus élevé de ménages vivant en centres ruraux. Ce fait contribue à expliquer le taux de pénétration élevé des scies à chaîne à essence et le faible taux pour les modèles électriques dans la région, car dans l'ensemble du Canada les ménages ruraux avaient des taux de pénétration comparables (figure 45). À l'opposé, parmi les ménages en milieu urbain qui faisaient usage d'une scie à chaîne, les modèles à essence étaient plus courants que les modèles électriques, sauf que le taux de pénétration des premiers était de seulement 75 p. 100, alors que le taux des seconds atteignait près de 30 p. 100.

Figure 45. Taux de pénétration des scies à chaîne selon le type parmi les ménages qui faisaient usage d'une scie à chaîne, selon le centre de population, 2007



Remarque : Les résultats par catégorie peuvent donner plus de 100 p. 100, car les ménages n'étaient pas limités à un type de scie à chaîne.

Souffleuses à neige

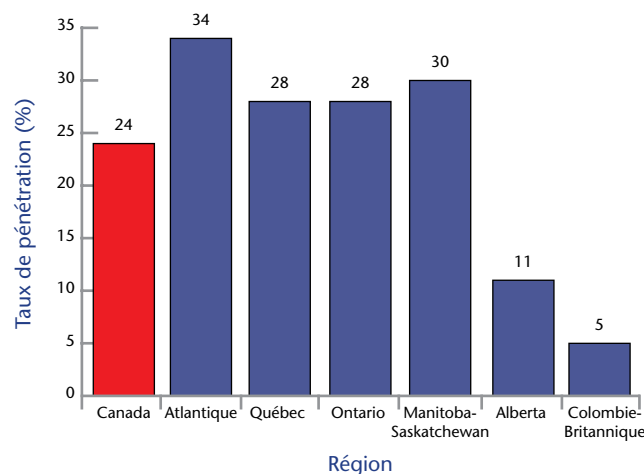


L'emploi de souffleuses à neige se comparait à celui des scies à chaîne : près du quart des ménages qui ne vivaient pas en appartement faisaient usage d'une souffleuse à neige. Cependant, contrairement aux scies à chaîne, le taux de pénétration des souffleuses à neige en 2007 variait considérablement selon la région (figure 46).

Les écarts régionaux du taux de pénétration des souffleuses à neige semblent être associés à l'emplacement géographique. Ainsi, les ménages de la région la plus à l'est du Canada, celle de l'Atlantique, avaient le taux de pénétration le plus élevé au Canada (34 p. 100). On constate, en se déplaçant vers l'ouest, que le Québec, l'Ontario et la région Manitoba-Saskatchewan avaient des taux de pénétration moins élevés (28 p. 100, 28 p. 100 et 30 p. 100, respectivement). Enfin, les régions avec les taux de pénétration les plus faibles étaient celles qui se situent le plus à l'ouest du Canada, l'Alberta et la Colombie-Britannique, où seulement 11 p. 100 et 5 p. 100 respectivement des ménages qui ne vivaient pas en appartement, faisaient usage d'une souffleuse à neige en 2007.

Il était prévisible que la Colombie-Britannique ait le taux de pénétration le plus faible pour les souffleuses à neige, car 62 p. 100 de ses ménages se trouvent à Vancouver et à Victoria, où tombent moins de 50 centimètres (cm) en moyenne annuelle. En comparaison, Halifax et St. John's, qui sont dans la région avec le taux de pénétration le plus élevé pour les souffleuses à neige, reçoivent en moyenne annuelle respectivement 230 cm et 320 cm de neige¹⁴.

Figure 46. Taux de pénétration des souffleuses à neige selon le type parmi les ménages qui ne vivaient pas en appartement, selon la région, 2007



¹⁴ Les données sur les chutes de neige reposent sur les normales, c'est-à-dire les moyennes météorologiques, pour la période 1971-2000, tirées des Archives nationales d'information et de données climatologiques, d'Environnement Canada, à l'adresse climate.weatheroffice.gc.ca/.



Véhicules récréatifs



L'EUEM 2007 a permis de recueillir des données sur l'utilisation de véhicules récréatifs chez les ménages. Ces véhicules comprenaient les véhicules tout terrain (VTT), les motoneiges, les motos hors route ou moto-cross, les motomarines et les bateaux à moteur (avec moteur hors-bord ou en-bord [interne]).

Taux de pénétration

L'enquête a révélé que 17 p. 100 des ménages canadiens possédaient au moins un véhicule récréatif en 2007 (tableau 12). En général, ces véhicules étaient plus courants chez les ménages ruraux (taux de pénétration de 39 p. 100) que chez les ménages urbains (taux de pénétration de 11 p. 100).

Les véhicules récréatifs les plus courants chez les ménages canadiens en 2007 étaient les VTT et les bateaux à moteur, avec un taux de pénétration de 8 p. 100 dans les deux cas. De plus, les ménages ruraux avaient davantage tendance à posséder de tels véhicules que les ménages urbains. En fait, le quart des ménages ruraux possédaient un VTT, contre seulement 4 p. 100 en milieu urbain. Quant aux bateaux à moteur, 16 p. 100 des ménages ruraux en possédaient un, contre 6 p. 100 pour les ménages urbains. Qui plus est, le taux de pénétration de chacun des types de véhicules récréatifs sur lequel portait l'EUEM 2007 était plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

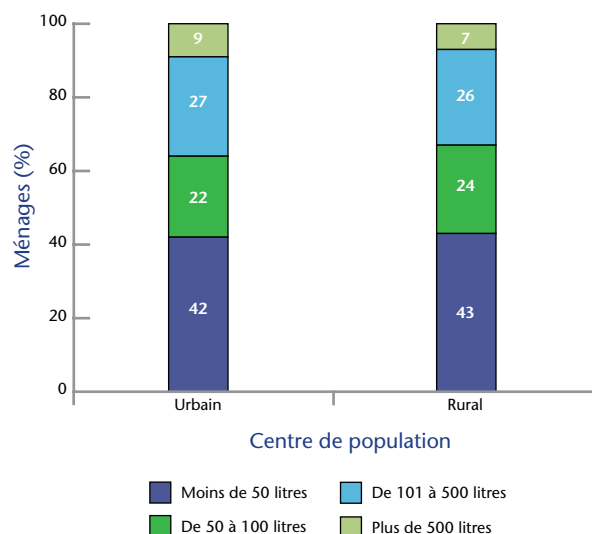
Tableau 12. Taux de pénétration des véhicules récréatifs, 2007

Type de véhicule	Canada (%)	Centre de population (%)	
		Urbain	Rural
Ménages possédant au moins un véhicule récréatif	17	11	39
Véhicule tout terrain (VTT)	8	4	25
Bateau à moteur (avec moteur hors-bord ou en-bord)	8	6	16
Motoneige	5	3	16
Moto hors route ou moto-cross	3	2	6
Motomarine	1	1	2

Consommation de carburant

Comme les régions rurales offrent habituellement plus de possibilités d'utilisation des véhicules récréatifs, on pourrait s'attendre à ce que les ménages ruraux fassent état d'une plus grande consommation de carburant avec ces véhicules. Or, fait surprenant, les ménages ruraux et urbains qui possédaient au moins un véhicule récréatif ont indiqué des consommations de carburant comparables en 2007 (figure 47) : 42 p. 100 des ménages en milieu urbain et 43 p. 100 en milieu rural ont déclaré consommer moins de 50 litres de carburant, et, pour chaque catégorie successive de consommation de carburant, la différence entre ménages urbains et ruraux ne dépassait pas deux points de pourcentage.

Figure 47. Consommation de carburant des véhicules récréatifs chez les ménages qui faisaient usage d'un véhicule récréatif, selon le centre de population, 2007





Avis sur la qualité de l'air

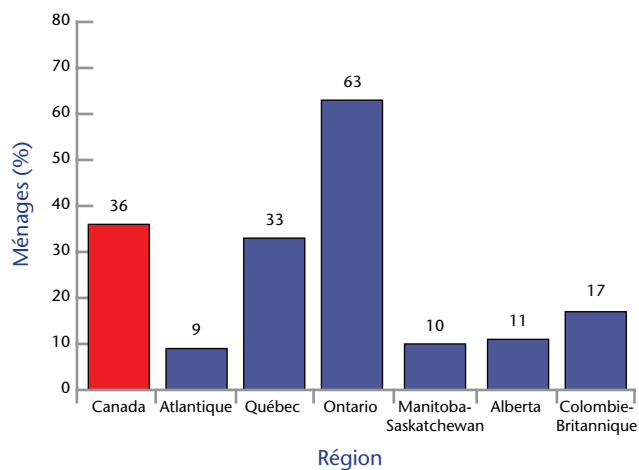


Des avis locaux sur la qualité de l'air sont émis pour avertir de la présence de smog, de fumée, ou de la mauvaise qualité de l'air. L'exposition à l'une de ces conditions peut contribuer aux problèmes cardiaques et respiratoires. Réduire la consommation d'énergie à l'intérieur et à l'extérieur du logement peut aider à améliorer la qualité de l'air et ainsi réduire la nécessité d'émettre des avis à ce sujet.

Connaissance des avis sur la qualité de l'air au sein du public

En 2007, seulement 36 p. 100 des ménages canadiens avaient connaissance qu'au moins un avis sur la qualité de l'air avait été émis pour leur secteur (figure 48). La grande majorité de ces ménages, 63 p. 100, se trouvaient en Ontario.

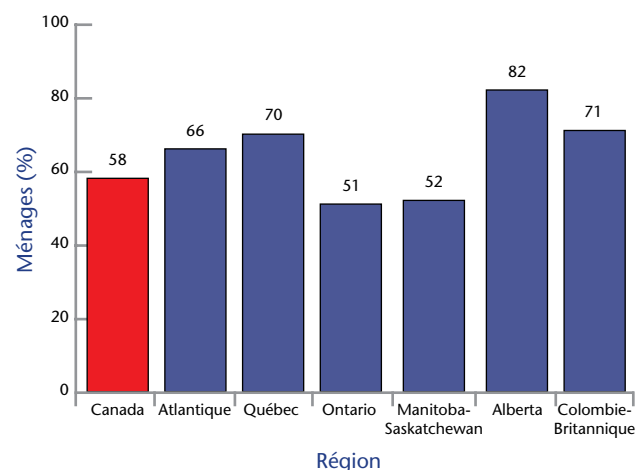
Figure 48. Pourcentage de ménages qui ont eu connaissance d'un avis sur la qualité de l'air émis pour leur secteur, selon la région, 2007



Modification des comportements ou des activités

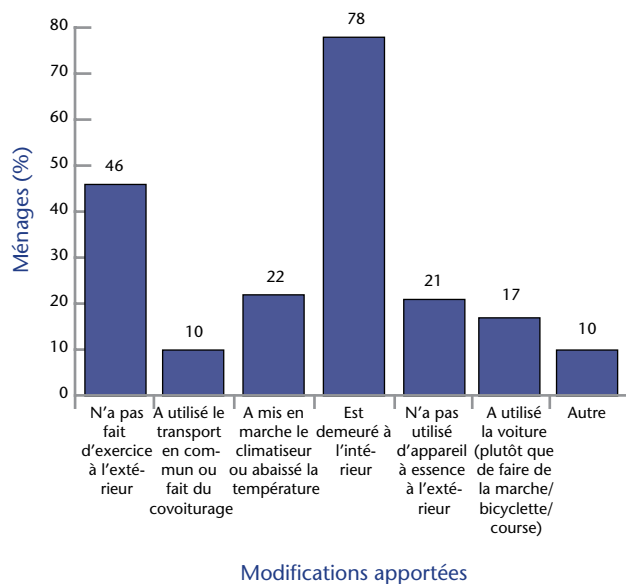
La majorité des ménages canadiens qui ont eu connaissance d'un avis sur la qualité de l'air émis pour leur secteur en 2007 n'ont pas modifié leurs habitudes en conséquence (figure 49). Parmi les régions, l'Alberta avait le pourcentage le plus élevé de ces ménages (82 p. 100). En revanche, l'Ontario – la région où l'on était le plus au courant des avis émis – avait le pourcentage le plus faible de ménages qui n'ont pas modifié leurs habitudes (51 p. 100) sachant qu'un avis avait été émis.

Figure 49. Pourcentage de ménages qui n'ont pas modifié leurs comportements ou leurs activités sachant qu'un avis de mauvaise qualité de l'air avait été émis pour leur secteur, selon la région, 2007



Les ménages qui ont modifié leurs habitudes en apprenant qu'un avis sur la qualité de l'air avait été émis l'ont fait de différentes façons (figure 50). Le choix le plus courant était de rester à l'intérieur, ce qu'ont fait 78 p. 100 d'entre eux. D'autres changements de comportement susceptibles de réduire la consommation d'énergie d'un ménage et d'améliorer la qualité de l'air étaient moins courants : 21 p. 100 se sont abstenus d'utiliser leur matériel d'extérieur à essence et 10 p. 100 ont utilisé le transport en commun ou ont fait du covoiturage.

Figure 50. Modifications apportées parmi les ménages qui ont modifié leurs comportements ou leurs activités sachant qu'un avis de mauvaise qualité de l'air avait été émis pour leur secteur, selon la région, 2007



Glossaire



Avis sur la qualité de l'air : Bulletin pour la protection de la santé émis lorsque les concentrations de polluants atmosphériques avoisinent ou excèdent des limites prédéterminées ou lorsqu'on prévoit la poursuite ou l'aggravation d'un épisode de qualité altérée de l'air.

Bateau à moteur : Bateau propulsé par un moteur à combustion interne ou autre.

Biodiesel : Carburant non toxique et biodégradable produit à partir d'huiles végétales, d'huile à friture usagée, de gras animal ou de tallôl (un dérivé du traitement de la pâte et du papier). Les mélanges au biodiesel, composés de diesel et de biodiesel, peuvent être utilisés dans n'importe quel moteur diesel.

Camionnette : Véhicule motorisé léger à cabine fermée pouvant généralement transporter deux ou trois personnes et ayant à l'arrière une plate-forme ouverte à parois peu élevées servant au transport de marchandises.

Chaîne stéréo : Système stéréo à deux composantes distinctes ou plus. Chaque composante a son propre cordon d'alimentation électrique. La chaîne et les haut-parleurs fonctionnent ensemble pour reproduire les sons. Les composantes peuvent comprendre un amplificateur, un récepteur audio-vidéo, un lecteur de CD, un lecteur de bande magnétique, un tourne-disque et un syntoniseur radio.

Chaîne stéréo portable : Chaîne stéréo pouvant facilement être déplacée ou transportée (poignées de transport ou lanières incluses). Les lecteurs MP3 ne sont pas considérés comme des chaînes stéréo portatives.

Climatiseur : Appareil servant à refroidir un logement.

Console de jeux vidéo : Appareil électronique spécialisé pour les jeux vidéo projetés sur un téléviseur.

Corde à linge : Corde sur laquelle on suspend les vêtements humides fraîchement lavés pour les faire sécher.

Courant d'air : Flux d'air non voulu au travers du cadre d'une fenêtre ou d'une porte.

Décodeur pour téléviseur (analogique ou numérique) : Dispositif convertissant le signal de télévision par câble ou par satellite pour affichage audio-vidéo à l'écran du téléviseur auquel il est relié. Porte aussi le nom de boîtier.

Détecteur de mouvement : Dispositif allumant automatiquement un appareil d'éclairage lorsqu'un capteur détecte un mouvement à proximité et l'éteignant automatiquement après une certaine période d'absence de mouvement.

Électricité : Énergie électrique mesurée au moyen d'un compteur et acheminée par une entreprise de service public à une résidence au moyen de lignes souterraines ou aériennes. Cette définition n'inclut pas l'électricité produite par une source autre qu'un service public.

ENERGY STAR® : Le symbole ENERGY STAR permet aux consommateurs d'identifier les appareils consommateurs d'énergie qui sont les plus éconergétiques de leur catégorie. Il sert à identifier les produits qui répondent aux niveaux de rendement les plus élevés en matière d'efficacité énergétique. Il est présenté sur les emballages des produits visés, dans la documentation et la publicité relatives à ces produits et sur ces produits eux-mêmes.

Enveloppe thermique : Ensemble constitué des éléments formant la coquille d'un bâtiment, y compris les murs, les plafonds, le toit, les murs du sous-sol, les fenêtres et les portes.

Essence à l'éthanol : L'éthanol est un alcool composé d'oxygène, d'hydrogène et de carbone. Il est issu de la fermentation du sucre ou de la conversion de l'amidon que contiennent les céréales et d'autres matières agricoles ou agroforestières. Au Canada, il est essentiellement fabriqué à partir de maïs ou de blé. L'éthanol est mélangé à l'essence pour produire un carburant qui présente des avantages écologiques par rapport à l'essence. Il peut être utilisé dans les moteurs à essence fabriqués depuis les années 1980.

Fenêtre : Élément de construction fixé dans un mur ou une toiture inclinée qui permet à la lumière naturelle – et peut aussi permettre à l'air – de pénétrer dans le logement. Cet espace est généralement fermé à l'aide d'un matériau transparent telle une vitre.

Fourgonnette : Véhicule automobile pouvant transporter entre 5 et 15 personnes ou une quantité limitée de marchandises. L'accès se fait généralement par les portes latérales ou arrière.

Foyer : Espace partiellement clos servant à faire un feu dans un logement. Le bois, le gaz naturel, le propane et l'électricité sont les sources d'énergie habituelles. Le foyer électrique ne renferme pas un vrai feu, mais il produit de la chaleur et a l'apparence d'un feu.

Fuite d'air : Flux d'air non voulu au travers du cadre d'une fenêtre ou d'une porte.

Gaz naturel : Source d'énergie formée d'un mélange gazeux d'hydrocarbures saturés que l'on trouve dans des gisements souterrains, seul ou associé au pétrole brut. Le gaz naturel est acheminé directement aux maisons et aux immeubles par gazoduc.

Générateur d'air chaud : Appareil distribuant la chaleur au moyen d'un ventilateur entraîné par un moteur et faisant circuler l'air dans le réseau de gaines du logement. L'air chauffé est transféré dans les pièces par des trappes d'air.

Gigajoule : Unité de mesure de la consommation d'énergie correspondant à un milliard de joules.

Gradateur : Dispositif permettant de régler progressivement l'intensité lumineuse.

Imprimante : Périphérique servant à produire des copies généralement sur papier d'une présentation graphique relayée par ordinateur.

Laveuse (machine à laver) : Appareil destiné au lavage du linge comprenant une cuve de lavage, un dispositif d'agitation de l'eau (laveuses à chargement par le haut) et un système d'évacuation des eaux usées. L'accès à la cuve de lavage se fait par une ouverture frontale ou par le haut.

Lecteur de DVD : Appareil autonome pour la lecture des vidéodisques numériques (DVD) qui renferme un lecteur et les composants électroniques pour décoder la vidéo numérique. Le lecteur est directement relié par câble au téléviseur, ou indirectement au moyen d'un système de cinéma maison, pour la reproduction du son et de l'image.

Logement : Toute unité d'habitation structurellement distincte et dotée d'une entrée privée accessible de l'extérieur ou à partir d'une cage d'escalier ou d'un corridor partagés. L'entrée privée doit donner accès au logement sans que l'on ait à passer par le logement de quelqu'un d'autre.

Magnétoscope à vidéocassettes : Appareil d'enregistrement analogique pouvant enregistrer et lire des vidéocassettes au moyen du téléviseur.

Mazout : Produit pétrolier liquide inflammable de faible viscosité servant à alimenter les appareils de chauffage ou les chaudières.

Ménage : Personne ou groupe de personnes occupant un logement. Le nombre de ménages sera donc égal au nombre de logements occupés.

Minichaine stéréo : Système stéréophonique compact, conçu d'un seul bloc, qu'il n'est pas aisé de déplacer ou de transporter en raison de sa taille ou de sa conception (pas de poignées intégrées ni de lanières de transport).

Mini-fourgonnette : Type de petite fourgonnette conçue pour transporter jusqu'à sept personnes.

Minuterie photoélectrique : En fonction des niveaux d'éclairage détectés, dispositif allumant et éteignant automatiquement les appareils d'éclairage auquel il est branché.

Mode veille : État d'un appareil électronique qui semble éteint, mais qui continue à consommer de l'énergie. L'équipement en mode veille peut consommer de l'énergie dans le but d'alimenter les horloges intégrées, les détecteurs en attente de commandes à distance ainsi que d'autres fonctions.

Moniteur : Dispositif électrique muni d'un écran assurant la visualisation d'images vidéo issues d'un ordinateur. Les ordinateurs portables n'ont pas besoin d'un moniteur externe puisqu'un afficheur vidéo est intégré au boîtier de l'ordinateur.

Moto hors route : Motocyclette de poids léger conçue pour être utilisée sur surfaces non pavées.

Moto-cross : Motocyclette conçue pour être utilisée hors route.

Motocyclette : Véhicule automobile à deux roues.

Motomarine : Embarcation que le conducteur chevauche ou sur laquelle il se tient debout, plutôt qu'à l'intérieur comme dans un bateau, et dont le moteur en-bord actionne un hydrojet à roue hélicoïdale dont la poussée sert à la propulsion et à la conduite.

Motoneige : Petit véhicule généralement muni de skis orientables à l'avant et de chenilles à l'arrière, conduit en enfourchant un siège et utilisé pour les déplacements sur la neige.

Ordinateur de bureau : Ordinateur personnel destiné à être utilisé à un endroit fixe.

Ordinateur personnel : Tout ordinateur dont la dimension et les capacités sont pratiques pour les particuliers et qui peut être utilisé directement par un utilisateur, sans l'entremise d'un opérateur d'ordinateur. Cette catégorie comprend les ordinateurs de bureau et les ordinateurs portables.

Ordinateur portable : Ordinateur personnel pouvant être transporté (ordinateur mallette).

Propane : Hydrocarbure (aliphatique saturé à chaîne linéaire) extrait des gaz naturels et des résidus du pétrole et servant de source d'énergie.

Refrigerateur d'eau : Appareil qui refroidit et fournit l'eau potable contenue dans de grosses bouteilles généralement livrées par un distributeur ou que l'on se procure chez un distributeur.

Scie à chaîne : Scie portative munie d'un moteur et de dents reliées ensemble pour former une chaîne sans fin.

Sècheuse : Appareil servant à faire sécher le linge par l'évaporation accélérée de l'humidité grâce à une diffusion de chaleur et à un mouvement rapide de l'air. L'air est généralement chauffé à l'électricité ou au gaz naturel.

Séchoir à linge : Cadre (habituellement en bois, en métal ou en plastique) sur lequel on suspend les vêtements humides fraîchement lavés pour les faire sécher.

Secteur rural : Secteur où la distribution du courrier, y compris la distribution rurale, est effectuée à partir d'un bureau de poste sans facteur. Le classement est fonction de la région de tri d'acheminement (les trois premiers caractères du code postal, lettre-chiffre-lettre, qui représentent la région géographique).

Secteur urbain : Territoire dans lequel le service de distribution du courrier est fourni à partir d'un bureau de poste avec facteurs. Ce service peut comprendre un itinéraire de facteurs particulier, une route rurale ou un itinéraire desservant une région de tri d'acheminement (les trois premiers caractères du code postal, lettre-chiffre-lettre, qui représentent la région géographique).

Souffleuse à feuilles : Outil de jardinage soufflant de l'air par une buse pour déplacer les débris, comme les feuilles.

Souffleuse à neige : Appareil de déneigement comportant une pale en spirale rotative qui ramasse la neige et la propulse plus loin. Sert généralement à déneiger une entrée ou un trottoir.

Source d'énergie : Type d'énergie utilisée par un ménage.

Superficie chauffée : Espace chauffé délimité par les murs extérieurs d'un logement et qui exclut le garage et le sous-sol.

Système de cinéma maison : Aux fins de l'EUEM 2007, un système de cinéma maison est constitué d'enceintes d'ambiances généralement utilisées avec un téléviseur.

Taille-bordures : Appareil à lames ou à fil utilisé pour couper le gazon aux endroits peu accessibles pour une tondeuse à gazon, comme les bordures d'une pelouse.

Taux de rendement du générateur d'air chaud : Mesure de la quantité de chaleur fournie au logement par rapport à la quantité de combustible utilisé par le générateur d'air. Cette mesure s'exprime par le taux de rendement énergétique annuel (AFUE – pour *Annual Fuel Utilization Efficiency*). Un générateur d'air chaud à haut rendement énergétique affiche un AFUE élevé.

Téléphone : Aux fins de l'EUEM 2007, un téléphone qui nécessite une prise électrique et une prise téléphonique, ce qui exclut les téléphones cellulaires.

Téléviseur : Appareil électronique qui affiche le signal audio et vidéo des diffuseurs de la télévision et de divers appareils audio ou vidéo comme les lecteurs de DVD et les magnétoscopes à vidéocassettes.

Tondeuse à gazon : Appareil manuel ou motorisé doté de pales rotatives pour couper le gazon.

Transport en commun : Système de transport à la disposition du public.

Véhicule automobile : Véhicule sur roues qui ne roule pas sur rails et dont la propulsion est assurée par un moteur.

Véhicule récréatif : Aux fins de l'EUEM 2007, les véhicules récréatifs comprennent :

- les véhicules tout terrain (VTT);
- les motoneiges;
- les motos hors route ou moto-cross;
- les motomarines;
- les bateaux à moteur (avec moteur en-bord ou hors-bord).

Véhicule tout terrain : Véhicule roulant sur des pneus de faible pression, muni d'un siège que chevauche le conducteur et d'un guidon de conduite. Il est conçu pour convenir à une plus grande variété de terrains que la plupart des autres véhicules.

Véhicule utilitaire sport (VUS) : Véhicule pour le transport des personnes semblable à une voiture familiale, mais avec le châssis d'un petit camion et, habituellement, quatre roues motrices.

Voiture : Catégorie de véhicules automobiles légers conçus principalement pour le transport des personnes.

Questionnaires



Utilisation de l'énergie à l'intérieur du logement

Voir l'annexe C de l'Enquête 2007 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages – Rapport statistique détaillé pour un exemplaire du questionnaire sur l'utilisation de l'énergie dans le logement.

Utilisation de l'énergie à l'extérieur du logement

Section : Véhicules récréatifs/Équipement muni d'un moteur

Avez-vous possédé/Est-ce qu'un membre de votre ménage possédait l'un ou l'autre des véhicules récréatifs suivants au cours des 12 derniers mois?

- ... Véhicule tout terrain (VTT)
- ... Motoneige
- ... Moto hors route ou moto-cross
- ... Motomarine (p. ex., Sea doo ou Jet ski)
- ... Bateau moteur (avec moteur hors-bord ou interne)
- ... Le ménage ne possède aucun véhicule récréatif

- 1 Oui
- 2 Non
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Tous les répondants

Au cours des 12 derniers mois, approximativement quelle quantité de carburant avez-vous utilisée pour faire fonctionner votre véhicule récréatif/vos véhicules récréatifs?

Valeurs permises : 0000 : 1500

- | | |
|-------------|---------------------------------------|
| 0000 : 1500 | Carburant utilisé pour véh. récréatif |
| 9996 | Enchaînement valide |
| 9997 | Ne sait pas |
| 9998 | Refus |
| 9999 | Non déclaré |

Univers : Ménages répondants qui possédaient au moins un véhicule récréatif au cours des 12 derniers mois

Est-ce en litres ou en gallons?

- 1 Litres
- 2 Gallons
- 6 Enchaînement valide
- 9 Non déclaré

Univers : Ménages répondants qui possédaient au moins un véhicule récréatif au cours des 12 derniers mois

Était-ce...?

- 1 Moins de 50 litres (moins de 11 gallons)
- 2 De 50 à 100 litres (de 11 à 22 gallons)
- 3 De 101 à 500 litres (de 23 à 110 gallons)
- 4 Plus de 500 litres (plus de 110 gallons)
- 5 Aucune – les véhicules n'ont pas été utilisés durant les 12 derniers mois
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Ménages répondants qui possédaient au moins un véhicule récréatif au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous/quelqu'un dans votre ménage a-t-il utilisé une tondeuse à gazon?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui avaient une pelouse

De quel type de moteur votre tondeuse à gazon était-elle équipée?

- ... Essence
- ... Électrique
- ... Manuel (bobine de roulement)

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, qui avaient une pelouse et ont utilisé une tondeuse à gazon au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous/quelqu'un dans votre ménage a-t-il utilisé un taille-bordures?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui avaient une pelouse

De quel type de moteur votre taille-bordures était-il équipé?

- ... Essence
- ... Électrique

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, qui avaient une pelouse et ont utilisé un taille-bordures au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous/quelqu'un dans votre ménage a-t-il utilisé une souffeuse à feuilles?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui avaient une pelouse

De quel type de moteur votre souffeuse à feuilles était-elle équipée?

- ... Essence
- ... Électrique

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements, qui avaient une pelouse et ont utilisé une souffeuse à feuilles au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous/quelqu'un dans votre ménage a-t-il utilisé une scie à chaîne?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements

De quel type de moteur votre scie à chaîne était-elle équipée?

- ... Essence
- ... Électrique

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont utilisé une scie à chaîne au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous/quelqu'un dans votre ménage a-t-il utilisé une souffeuse à neige?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements

De quel type de moteur votre souffleuse à neige était-elle équipée?

- ... Essence
- ... Électrique
- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ne demeurant pas dans un immeuble d'appartements et qui ont utilisé une souffleuse à neige au cours des 12 derniers mois

Section : Véhicules motorisés

Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous ou un membre de votre ménage âgé de 16 ans ou plus avez possédé ou loué un véhicule automobile pour usage personnel? Inclure voitures, camionnettes, fourgonnettes, VUS et motocyclettes de route. Exclure les véhicules utilisés strictement à des fins commerciales.

- 1 Oui
- 2 Non
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Tous les répondants

Combien de véhicules automobiles avez-vous/votre ménage a-t-il possédé ou loué pour usage personnel au cours des 12 derniers mois?

Valeurs permises : 01 : 20

- 01 : 20 N^{bre} de véh. automobiles possédés ou loués
- 96 Enchaînement valide
- 97 Ne sait pas
- 98 Refus
- 99 Non déclaré

Univers : Ménages répondants qui, au cours des 12 derniers mois, ont possédé ou loué un véhicule automobile pour usage personnel

De quel type de véhicule s'agit-il?

- ... 1^{er} véhicule
- ... 2^e véhicule
- ... 3^e véhicule
- ... 4^e véhicule

- 01 Voiture
- 02 Mini-fourgonnette ou fourgonnette
- 03 Véhicule sport utilitaire (VUS)
- 04 Camion
- 05 Motocyclette
- 06 Autre
- 96 Enchaînement valide
- 97 Ne sait pas
- 99 Non déclaré

Univers : Les répondants dans les ménages qui ont possédé ou loué un véhicule au cours des 12 derniers mois

Quelle est l'année du modèle?

- ... 1^{er} véhicule
- ... 2^e véhicule
- ... 3^e véhicule
- ... 4^e véhicule

Valeurs permises : 1906 : 2008

- 1906 : 2008 Année du modèle – 1^{er} véhicule
- 9996 Enchaînement valide
- 9997 Ne sait pas
- 9998 Refus
- 9999 Non déclaré

Univers : Les répondants dans les ménages qui ont possédé ou loué un véhicule au cours des 12 derniers mois

De quel type de moteur ce véhicule est-il doté?

- ... 1^{er} véhicule
- ... 2^e véhicule
- ... 3^e véhicule
- ... 4^e véhicule
- 1 4 cylindres
- 2 6 cylindres
- 3 8 cylindres
- 4 Hybride (essence/diesel et moteur électrique)
- 5 Autre
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus
- 9 Non déclaré

Univers : Les répondants dans les ménages qui ont possédé ou loué un véhicule au cours des 12 derniers mois

Quel type de carburant ce véhicule utilise-t-il?

- ... 1^{er} véhicule
- ... 2^e véhicule
- ... 3^e véhicule
- ... 4^e véhicule

- 1 Essence
- 2 Diesel
- 3 Gaz naturel
- 4 Propane
- 5 Autre
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus
- 9 Non déclaré

Univers : Les répondants dans les ménages qui ont possédé ou loué un véhicule au cours des 12 derniers mois

Kilomètres ou milles que ce véhicule a parcouru au total au cours des 12 derniers mois

- ... 1^{er} véhicule
- ... 2^e véhicule
- ... 3^e véhicule
- ... 4^e véhicule

Valeurs permises : 000000 : 500000

- 000000 : 500000 Km/mi parcourus au total –
1^{er} véhicule
- 999996 Enchaînement valide
- 999997 Ne sait pas
- 999998 Refus
- 999999 Non déclaré

Univers : Les répondants dans les ménages qui ont possédé ou loué un véhicule au cours des 12 derniers mois

S'agit-il de kilomètres ou de milles?

- ... 1^{er} véhicule
- ... 2^e véhicule
- ... 3^e véhicule
- ... 4^e véhicule

- 1 Kilomètres
- 2 Milles
- 6 Enchaînement valide
- 9 Non déclaré

Univers : Les répondants dans les ménages qui ont possédé ou loué un véhicule au cours des 12 derniers mois

Étendue des kilomètres ou milles parcourus par ce véhicule au cours des 12 derniers mois

- ... 1^{er} véhicule
- ... 2^e véhicule
- ... 3^e véhicule
- ... 4^e véhicule

- 01 Aucun (le véhicule n'a pas été utilisé au cours des 12 derniers mois)
- 02 Moins de 5 000 km (approx. 3 106 mi ou moins)
- 03 5 000 à moins de 10 000 km (approx. de 3 107 à 6 213 mi)
- 04 10 000 à moins de 20 000 km (approx. de 6 214 à 12 427 mi)
- 05 20 000 à moins de 40 000 km (approx. de 12 428 à 24 854 mi)
- 06 40 000 km et plus (approx. 24 855 mi et plus)
- 96 Enchaînement valide
- 97 Ne sait pas
- 98 Refus
- 99 Non déclaré

Univers : Les répondants dans les ménages qui ont possédé ou loué un véhicule au cours des 12 derniers mois

Section: Décisions sur les transports**Est-ce que vous avez travaillé à l'extérieur de la maison?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ayant travaillé au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, quel a été votre mode principal de transport pour vous rendre au travail durant les mois les plus froids?

- 01 Véhicule automobile, comme chauffeur seul du véhicule
- 02 Véhicule automobile, comme chauffeur, avec passager
- 03 Véhicule automobile, comme passager
- 04 Transport en commun
- 05 Bicyclette
- 06 Marche ou course
- 07 Motocyclette

- 08 N'a pas travaillé à l'extérieur de la maison durant les mois les plus froids
- 09 Autre
- 96 Enchaînement valide
- 97 Ne sait pas
- 98 Refus
- 99 Non déclaré

Univers : Répondants ayant travaillé à l'extérieur de la maison au cours des 12 derniers mois

Durant les mois les plus chauds, votre mode principal de transport pour vous rendre au travail a-t-il été différent?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ayant travaillé à l'extérieur de la maison au cours des 12 derniers mois

Quel était votre mode principal de transport pour vous rendre au travail durant les mois les plus chauds?

- 01 Véhicule automobile, comme chauffeur seul du véhicule
- 02 Véhicule automobile, comme chauffeur, avec passager
- 03 Véhicule automobile, comme passager
- 04 Transport en commun
- 05 Bicyclette
- 06 Marche ou course
- 07 Motocyclette
- 08 N'a pas travaillé à l'extérieur de la maison durant les mois les plus froids
- 09 Autre
- 96 Enchaînement valide
- 97 Ne sait pas
- 98 Refus
- 99 Non déclaré

Univers : Répondants ayant travaillé à l'extérieur de la maison au cours des 12 derniers mois et dont le mode principal de transport pour se rendre au travail est différent durant les mois les plus chauds

Avez-vous/Votre ménage a-t-il accès à un système de transport en commun durant la semaine de travail, à moins de cinq minutes de votre logement soit à pied ou en voiture?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants qui, au cours des 12 derniers mois, avaient accès au transport en commun et qui ne l'ont pas utilisé pour se rendre au travail ou de façon régulière pour usage personnel

Autre que pour se rendre au travail, avez-vous/votre ménage a-t-il utilisé de façon régulière le transport en commun au cours des 12 derniers mois? Par façon régulière nous entendons de 1 à 3 fois par semaine.

- 1 Oui
- 2 Non
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus
- 9 Non déclaré

Univers : Tous les répondants

Pour quelles raisons n'avez-vous pas/votre ménage n'a-t-il pas utilisé le transport en commun au cours des 12 derniers mois? Était-ce parce que...

- ... cela était trop coûteux?
- ... cela était trop lent?
- ... vous demeurez à distance de marche ou de bicyclette de la plupart des destinations?
- ... vous avez accès à une automobile?
- ... cela occasionnait des problèmes d'horaire?
- ... le service était trop peu fréquent?
- ... autre?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants qui, au cours des 12 derniers mois, avaient accès au transport en commun et qui ne l'ont pas utilisé pour se rendre au travail ou de façon régulière pour usage personnel

Trouve-t-on de l'essence à l'éthanol ou au biodiesel dans votre région?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants qui, au cours des 12 derniers mois, ont possédé ou loué un véhicule automobile pour usage personnel

Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous/votre ménage a-t-il acheté ce type d'essence?

- 1 Toujours
- 2 Souvent
- 3 Parfois
- 4 Rarement
- 5 Jamais
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants qui, au cours des 12 derniers mois, ont possédé ou loué un véhicule automobile pour usage personnel et qui résident dans une région où l'on peut se procurer de l'essence à l'éthanol ou au biodiesel

Section : Qualité de l'air

Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous avez/quelqu'un dans votre ménage a pris connaissance d'avis émis dans votre région en raison du smog, de la fumée ou de la mauvaise qualité de l'air?

- 1 Oui
- 2 Non
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus
- 9 Non déclaré

Univers : Tous les répondants

Est-ce que vous avez modifié vos comportements ou vos activités/certains membres de votre ménage ont modifié leurs comportements ou activités en raison de ces avis sur la qualité de l'air?

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ayant pris connaissance d'avis concernant le smog, la fumée ou la mauvaise qualité de l'air

Quels sont les comportements ou les activités qui ont changés?

- ... N'a pas fait d'exercice à l'extérieur
- ... Utilisé le transport en commun ou le covoiturage
- ... Allumé et/ou baissé la température du climatiseur
- ... Demeuré à l'intérieur
- ... N'a pas utilisé d'équipement muni d'un moteur à essence
- ... Utilisé votre voiture (comme une solution de rechange au transport en commun ou course/marche/bicyclette)
- ... Autre

- 1 Oui
- 2 Non
- 6 Enchaînement valide
- 7 Ne sait pas
- 9 Non déclaré

Univers : Répondants ayant pris connaissance d'avis concernant le smog, la fumée ou la mauvaise qualité de l'air et qui ont modifié leurs comportements

